

URUGUAY

# «Pepe» Mujica, une vie pour la justice P. 15

JEUDI 15 MAI 2025 | N° 24193 | 2,90 € | www.humanite.fr

# L'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

Auditonné par les députés ce mercredi, François Bayrou s'est montré agressif. Il est resté évasif sur sa connaissance des violences commises dans l'établissement privé béarnais. P. 7

BÉTHARRAM

## LE FLOU FURIEUX



ALAIN JOCARD / AFP

## Maternités sacrifiées, berceau des inégalités

La casse du service public obstétrique participe à la hausse du taux de mortalité infantile. L'Assemblée nationale débat, ce jeudi, d'un moratoire sur la fermeture des petites structures. P. 2



À Guingamp (Côtes-d'Armor), manifestation pour la défense de l'hôpital public, le 1<sup>er</sup> février. VINCENT FEURAY/HANS LUCAS

**SANTÉ** Pour lutter contre le démantèlement continu de l'obstétrique, une proposition de loi défendant un moratoire sur la fermeture des petits établissements doit être examinée ce jeudi à l'Assemblée nationale.

**L**es maternités s'effacent et la dignité de leurs territoires avec. En cinquante ans, la France a perdu les trois quarts de ces établissements. Des fermetures dans un premier temps justifiées, des années 1970 à la fin de la décennie 1990, par l'obtention de résultats incontestables sur les conditions de sécurité entourant les accouchements. Puis, dans un second temps, à partir du début des années 2000, elles se sont poursuivies de façon incontrôlée. Sans réflexion sur le maillage territorial, avec pour seul cap une logique de seuil en dessous duquel une maternité doit fermer (300 accouchements par an), l'hémorragie a créé des

# La disparition des maternités, une question de vie ou de mort

déserts obstétriques, éloigné massivement les femmes des établissements de service public, et installé, dans les territoires concernés par les fermetures, un immense sentiment de déclassement. « Quand une maternité disparaît, un territoire se prépare à mourir, observe Patrice Joly, sénateur PS de la Nièvre, où le dernier établissement est menacé. Quand on ne permet plus de naître sur un territoire, c'est qu'on ne croit plus en lui, en ses habitants, comme en son potentiel économique local. L'accouchement, ce n'est pas qu'un acte médical, c'est aussi politique, social et économique. »

Pourtant, la saignée pourrait se poursuivre. La Cour des comptes exige la fermeture immédiate de 23 établissements qui font moins de 300 accouchements, sûre que tous représentent un danger pour la santé des femmes et de leurs enfants. En cause, une difficulté réelle : celle de recruter et donc de bénéficier d'équipes stables. L'Académie de médecine va

même plus loin et exige que ce seuil soit élevé à 1000. En dessous, pour la société savante, les professionnels ne seraient pas assez rodés pour parvenir à être infaillibles. Un plan qui engendrerait la fermeture de 111 établissements de proximité (dits de « type 1 ») sur 374.

## En augmentation depuis 2020, la mortalité infantile atteint aujourd'hui 4,1 décès pour 1000 naissances.

Dans l'optique de « sortir des dogmes » et de la logique de seuil, pour tendre vers une fine analyse des situations territoriales et ainsi adapter l'offre aux besoins, Paul-André Colombani, député Liot de Corse-du-Sud, a déposé une proposition de loi avec une mesure claire : la mise en place d'un moratoire de deux ans sur les fermetures de petites maternités. Le texte sera discuté et voté ce jeudi à l'Assemblée nationale dans le cadre de la niche parlementaire de son groupe. « Ce moratoire répond à une nécessité urgente : éviter la disparition irréversible de structures de proximité, parfois uniques dans leur zone géographique, avant même que ne soit engagée une analyse sérieuse de leur utilité, de leur accessibilité et de leur potentiel d'amélioration, explique-t-il (lire l'entretien, page 5). L'objectif est de réconcilier sécurité et proximité, et de garantir que les décisions de fermeture ne reposent pas exclusivement sur des logiques économiques, mais bien sur des critères de santé publique, adaptés aux spécificités territoriales. » À noter : à gauche, certains parlementaires issus du Nouveau Front populaire entendent déposer des amendements visant à élargir ce moratoire aux maternités de moins de 1000 accouchements.

### UN INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT DE NOS SOCIÉTÉS

Si Paul-André Colombani entend, par cette contribution, « amorcer une réflexion nationale sur les critères d'autorisation d'activité obstétrique, en tenant compte des enjeux d'égalité d'accès, de continuité des soins et de résilience des territoires », certains parlementaires s'y opposent fermement. Parfois par le biais d'alliances particulières. En commission, en soutenant main dans la main un amendement de Jean-François Roussel (Renaissance), les députés macronistes et ceux du Rassemblement national ont eu la peau de l'article où figure ce fameux moratoire. « Nous préparons son retour en séance publique », glisse l'auteur du texte, soulignant que les enjeux d'égalité d'accès aux soins et de lutte contre la mortalité infantile l'exigent. En augmentation depuis 2020, celle-ci atteint aujourd'hui 4,1 décès pour 1000 naissances, dont près des trois quarts avant la sortie de la maternité. L'extrême droite et le camp gouvernemental entendront-ils raison ?

« Ce chiffre devrait empêcher de dormir tout gouvernement, souffle Aurélien Pradié, député non inscrit (ex-LR) du Lot, département qui ne compte plus qu'une seule maternité, comme neuf autres dans le pays. La mortalité infantile a toujours été, dans nos sociétés, un indicateur de développement. Son évolution à la hausse est le signe d'un déclassement général y compris de notre système de soins. Une nation qui n'est plus capable de diminuer la mortalité des bébés est une



## ÉDITORIAL

PAR LAURENT MOULoud

# Un enjeu d'égalité

**La disparition des maternités est un sujet trop sérieux** pour être laissé aux seules mains du dogmatisme comptable. C'est le sens de la proposition de loi du député Paul-André Colombani (Liot) qui doit être débattue ce jeudi 15 mai à l'Assemblée nationale. En exigeant un moratoire immédiat de deux ans sur les fermetures des petites structures, l'élu pointe l'urgence d'une situation devenue dramatique. Et tente d'insuffler un peu de rationalité et d'intelligence démocratique dans une mécanique aveugle de destruction des services publics qui ne jure que par les « regroupements de moyens » et « l'optimisation des coûts ».

**En moins de cinquante ans, près des trois quarts des maternités** ont disparu. Justifiées, un temps, au nom de la sécurité et des progrès médicaux, ces fermetures se sont intensifiées depuis deux décennies sous la pression des contraintes

budgétaires, de la pénurie de soignants et d'une logique de rentabilité délétère. Les arguments pour justifier cette concentration des établissements sont toujours les mêmes : présence médicale garantie, risques obstétricaux minimisés... Mais ils ne disent rien des conséquences en cascade de la désertification des territoires. Comment prétendre à plus de « sécurité » quand, chaque année, plus de 7000 femmes accouchent sans avoir eu le temps d'atteindre un établissement de santé ? Comment parler d'« optimisation » quand des patientes, faute de personnel suffisant, affrontent ce moment crucial de leur vie quasi seules dans des usines à bébés saturées ?

**Cette dégradation de l'accès aux soins participe à l'inquiétante augmentation**, depuis 2020, de la mortalité infantile en France, devenue l'une des plus élevées d'Europe. Elle creuse les inégalités dans les zones rurales et les quartiers populaires, là où l'offre médicale est déjà fragilisée. Elle nourrit légitimement un sentiment d'injustice et de rélegation face à un État qui les abandonne. Les maternités ne sont pas des entreprises que l'on gère à coups de « seuil ». Le maillage territorial ne doit plus être une simple variable d'ajustement qui néglige les vies et les corps. Mais un acte politique fort, fondé sur le respect du droit des femmes à avoir un égal accès aux soins périnataux. ■

**Chaque année, plus de 7000 femmes accouchent sans avoir eu le temps d'atteindre un établissement de santé.**

nation en échec. » « C'est un échec collectif, constate dans le même sens l'écologiste Boris Tavernier, député du Rhône. Pendant des décennies, nous avons pourtant su réduire les risques par les progrès de la médecine, par la Sécurité sociale et le développement d'un large réseau de maternités publiques. Et depuis quelques années, la mortalité repart à la hausse. Sur ce sujet, on retrouve des maux bien connus. L'éloignement des services publics tout d'abord, qui a fait augmenter la part des femmes habitant à plus de quarante-cinq minutes d'une maternité de 40 % depuis 2000, mais aussi l'insuffisance de nos politiques alimentaires, de protection environnementale, et l'effondrement de la prévention. »

D'autres, pour empêcher toute action, en particulier sur le rééquilibrage du maillage territorial (préférant que la France tends vers un modèle suédois où les établissements sont concentrés en zones urbaines), tentent de faire diversion en dirigeant les regards vers des facteurs plus individuels que structurels. « Il n'y a pas de corrélation entre l'éloignement et la mortalité infantile », clamé par exemple Cyrille Isaac-Sibille, député Modem, à rebours des faits et du ressenti de bien des habitants de zones rurales. Car c'est oublier qu'une grande partie des départements qui affichent les plus forts taux de mortalité infantile, comme le Lot, la Lozère ou le Cantal, sont aussi ceux qui comptent le plus de femmes à plus de quarante-cinq minutes d'une maternité.

Mais comme beaucoup, l'élu préfère pointer d'autres problématiques : obésité, addictions, grossesse à un âge avancé, précarité extrême. Pratique pour éviter toute remise en question des politiques néolibérales appliquées à l'hôpital depuis des décennies. Car si ces éléments jouent un rôle dans l'augmentation du taux de mortalité, ils ne résument pas à eux seuls la situation nationale. Pour trancher le débat

sur les causes, le texte du député corse entend d'ailleurs également mettre en place un registre de naissances, soit un recueil statistique qui permettrait de dresser un état des lieux complet de l'obstétrique en temps réel.

### DES TERRITOIRES MENACÉS QUI RÉSISTENT

En attendant, Murielle Lepvraud, députée LFI des Côtes-d'Armor, très engagée sur la question depuis son élection en 2022, a organisé un « tour des maternités » de l'Hexagone afin de se lancer à la recherche des raisons d'une « hécatombe ». « La question du maintien des maternités est un enjeu majeur, alerte-t-elle. Derrière, il y a celle de l'égalité sociale et territoriale. Mais aussi le droit, pour les femmes, de disposer librement de leur corps. Plus on ferme, moins les femmes ont le choix d'accoucher dans les conditions qu'elles désirent. » Quel que soit le territoire menacé par les fermetures, l'élu note des parallèles : « Il y a toujours une grande résistance face à ces décisions. Car une maternité qui ferme, c'est souvent l'annonce d'autres suppressions de services publics de proximité, mais aussi la surcharge de structures plus importantes qui restent en place dans lesquelles il va bien falloir aller accoucher. Ce qui présente des risques sur la sécurité des mères, des bébés, mais aussi du personnel soignant soumis à des cadences infernales sans plus de moyens. Mais les autorités ne veulent pas l'entendre. Elles n'ont qu'un mot à la bouche : rationalisation des coûts. C'est ce qui nous a envoyés droit dans le mur. » Il est temps que la France se donne les moyens d'une ambition simple : que les enfants naissent en toute sécurité, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Cela passera par un changement de logiciel. Voir les maternités comme un investissement pour plusieurs générations et non comme un coût à réduire obstinément. ■

ANTHONY CORTES



Le 26 avril, une pancarte est posée sur le portail du siège de l'agence régionale de santé des Côtes-d'Armor. JEANNE PATUREL/AGENCE 1H23

# Guingamp, une maternité sacrifiée sur l'autel de la rentabilité ?

Depuis 2023, les accouchements sont suspendus dans l'établissement public, faute de personnel suffisant, selon l'agence régionale de santé. Les soignants, la population et les élus locaux se mobilisent.

**P**arfois, le temps fait son œuvre. On oublie, on avance. Mais pas toujours. À la maternité de Guingamp dans les Côtes-d'Armor, voilà déjà deux ans qu'on ne donne plus la vie et le territoire ne s'en est pas remis. En avril 2023, l'agence régionale de santé (ARS) décidait de suspendre les accouchements, au grand dam des soignants, de la population et des élus du territoire. La raison : un nombre de gynécologues-obstétriciens « insuffisant pour garantir la sécurité des prises en charge ». Pour protester,

fin avril, et célébrer ce triste anniversaire, des dizaines de personnes sont venues enchaîner et cadenasser l'entrée de l'établissement. Une mobilisation plus massive doit suivre sur le modèle de celle qui a eu lieu l'année dernière où ils étaient plus de 1 200 à défilé. Une plainte fictive contre l'ARS et l'État pour « mise en danger de la vie d'autrui » avait alors été déposée. « S'il y a une si forte mobilisation, c'est parce que notre population souffre déjà d'un fort sentiment d'injustice et d'inégalité », observe Annie Le Houérou, sénatrice PS et ancien maire de la ville.

Depuis sa création, la maternité de Guingamp a pourtant longtemps été un

modèle. En 2019, l'établissement avait même reçu le label IHAB, pour « Initiative hôpital ami des bébés », récompensant les établissements sachant allier « qualité des soins, sécurité médicale et bientraitance ». Une « reconnaissance de notre travail », s'enthousiasmait alors le personnel soignant dans les colonnes de *Ouest-France*.

## « UNE CONCENTRATION DES SERVICES »

« Toute l'équipe pensait qu'on allait nous laisser travailler, rapporte Virginie Le Thuaut, infirmière et cosecrétaire CGT de l'hôpital. Même s'il manquait parfois un ou deux professionnels, nous arrivions

à maintenir des équipes stables. Les intérimaires étaient souvent des habitués qui revenaient régulièrement. Mais la volonté de ne maintenir qu'une ou deux maternités par département était trop forte. »

Par ses mots, la syndicaliste vise autant les différents ministres qui se sont succédé que les autorités de santé locales, coupables selon elle de conduire une « réorganisation guidée par la recherche de rentabilité ». « Pour eux, cela passe par la concentration des services, abonde Christiane Caro, animatrice de l'atelier santé du PCF Bretagne. Même si Guingamp était à 458 accouchements par an en 2022, bien au-delà du seuil de 300 censé décider d'une fermeture, il y a autour deux établissements qui ont leurs faveurs : l'hôpital de Saint-Brieuc et la clinique privée de Plérin qui vient de recevoir 300 000 euros de l'ARS pour l'aider à recruter. » Une aide qui aurait pourtant été bien utile à la maternité publique guingampaise.

## Saint-Brieuc, « usine à bébés »

Si Saint-Brieuc et Plérin pratiquent des accouchements en grand nombre (plus de 2 000 pour le premier, moins de 900 pour le second), plusieurs sources assurent de leurs équipes rapportent à l'*Humanité* certaines projections qui confirment le pressentiment de la communiste. En effet, à terme, d'un commun accord entre toutes les parties locales, la maternité de Saint-Brieuc pourrait absorber l'ensemble des accouchements du territoire au risque d'en faire une « usine à bébés » - d'ailleurs des travaux d'agrandissement des salles d'accouchement seraient déjà en cours, nous dit-on. La clinique, elle, devrait pour sa part hériter, à sa demande, des actes chirurgicaux les plus rentables. Contactée, l'ARS ne répond pas sur le fond, se contentant de préciser que les difficultés de la clinique « qui a dû gérer la démission de 7 pédiatres sur 13 » ne « remettent pas en question son activité » et que, par ailleurs, ce sujet est « indépendant de son activité chirurgicale ». En langage bureaucratique : circulez...

Dans ces conditions, la maternité de Guingamp est-elle promise à une mort certaine ? Bien que l'ARS se retranche derrière les difficultés de recrutement, et donc l'impossibilité d'assurer sereinement la triple permanence des soins, certains soignants interrogés font part de leur scepticisme, arguant qu'un grand nombre de candidatures ne recevraient aucune réponse. L'ARS conteste, affirmant que « la direction de l'établissement » lui a « indiqué n'avoir reçu aucune candidature depuis plus de deux ans ». Contacté, l'hôpital dénonce des « rumeurs ».

D'autres se désolent du refus d'une autre option : le recours à des renforts de praticiens cubains. Une solution jugée « pas applicable car non conforme à la réglementation actuelle » par l'hôpital de Guingamp. « L'ambassadeur nous a donné son feu vert, mais ça bloque du côté du gouvernement », déplore Christiane Caro. Prendre cette voie, ce serait permettre une réouverture, donc freiner le processus de concentration. Et voir Cuba nous sauver, ce serait aussi acter l'échec français autour des maternités. » L'orgueil d'abord, l'urgence après. ■

ANTHONY CORTES

# « Sortons des dogmes et allons voir sur le terrain »

Auteur de la proposition de loi discutée ce jeudi à l'Assemblée, visant à lutter contre la mortalité infantile, Paul-André Colombani appelle entre autres à établir un état des lieux de l'obstétrique en France.



« Un registre national des naissances permettrait d'identifier précisément les causes de la mortalité infantile et ainsi d'agir en fonction des maux identifiés. »

## Pourquoi avoir déposé cette proposition de loi à l'Assemblée nationale?

Tout d'abord parce que l'urgence est de taille. Dans notre pays, depuis 2020, le taux de mortalité infantile n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui 4,1 décès pour 1 000 naissances, soit un décès pour 250 naissances. Votre livre-enquête 4,1. *Le Scandale des accouchements en France* (1) a joué un rôle dans la prise de conscience et dans l'élaboration de ce texte. Il fallait une réponse face à ce terrible constat et aux raisons révélées, notamment sur les conséquences de la distance. Ensuite, il y a la situation dans ma circonscription : chez moi, nous avons eu à subir une fermeture de maternité qui faisait plus de 250 accouchements par an. Avec pour conséquence de renvoyer les femmes à plus de deux heures d'un établissement. La population est descendue dans la rue, jugeant cette fermeture injuste, violente, mais aussi paradoxale. En effet, l'argument de la sécurité était brandi par les autorités alors que cette décision allait rendre plus difficile la possibilité d'accoucher près de chez soi.

## Les petites maternités présentent cependant de plus en plus de difficultés dans leur fonctionnement...

Bien sûr. Et il ne s'agit pas de les nier, bien au contraire. Dans les vingt-trois maternités qui font moins de 300 accouchements par an en France, il existe des cas où il est plus dangereux de maintenir l'établissement ouvert, notamment parce que le personnel n'est pas assez entraîné pour être performant, mais aussi parce que les équipes sont trop instables. Seulement,

je veux que nous soyons pragmatiques : sortons des dogmes entre partisans des petites ou grandes structures et allons voir sur le terrain ce qu'il en est pour déterminer si fermer est, localement, la bonne décision. Et si c'est le cas, très bien, mais débloquons des moyens pour permettre aux femmes d'aller accoucher en toute sécurité où c'est possible.



**PAUL-ANDRÉ COLOMBANI**  
Député Liot  
de Corse-du-Sud

## Votre texte entend également mettre en place un registre national des naissances. En quoi cela est-il indispensable ?

Avec un tel registre, qui réunirait un ensemble de données socio-économiques, médicales, démographiques, nous pourrions identifier précisément les causes de la mortalité infantile en France et ainsi agir en fonction des maux identifiés. En Europe, certains

de nos voisins en sont dotés, comme la Suède ou la Finlande. C'est loin d'être un hasard s'ils font partie des meilleurs élèves

européens... Chez nous, pourtant, les données existent, il ne manque plus qu'à les chaîner dans un seul registre pour que nous puissions enfin avoir une vision d'ensemble de la situation. Cela fait plusieurs années que les professionnels du secteur le demandent, mais je ne jette pas non plus la pierre

aux neuf ministres de la Santé d'Emmanuel Macron. Quand on est en poste six mois avant d'être débarqué, il est difficile d'agir véritablement. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR An. C.

(1) 4,1. *Le Scandale des accouchements en France*, d'Anthony Cortes et Sébastien Leurquin, Buchet-Chastel.



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX jeudi 15 mai

## DANS CE NUMÉRO

**À LA UNE** Comment la gauche change la ville ! Malgré les budgets austéritaires qui leur sont imposés, les municipalités dirigées par des partis progressistes sont des laboratoires où se concrétisent des alternatives aux politiques néolibérales. La preuve en huit communes...

**L'histoire de la semaine** Bras de fer autour de la ligne Limoux-Quillan. La

gauche défend une relance du train pour redynamiser un territoire sinistré, face à un maire qui rêve de coulée verte et de tourisme de masse.

**La rencontre** Comédien et réalisateur, Pierre Richard, 90 ans, est de ceux dont le naturel revient toujours au galop. Et même avec des cheveux blancs, il reste le « Grand Blond ».

**Les portraits** Sous la menace d'un

**l'Humanité**  
magazine

plan de licenciements, les salariés d'ArcelorMittal refusent de voir leur vie brisée par les stratégies financières de la multinationale de l'acier.

**Culture** Doubles lauréats de la Palme d'or, Luc et Jean-Pierre Dardenne reviennent sur la Croisette avec un film choral touchant sur le sort des jeunes mères.

**Et tous nos rendez-vous...**

«Nous persuadons nos filles qu'elles sont coupables simplement parce qu'elles sont de sexe féminin.»

Chimamanda Ngozi Adichie

## L'HOMME DU JOUR



Alain Sylvère Tsamas

Se retrouver devant un tribunal constitue généralement une expérience sortant de l'ordinaire. Mais pour Alain Sylvère Tsamas, l'exception a tendance à se répéter : en quatre ans, ce délégué CGT assure avoir subi quatre assignations en justice de la part de son employeur, Monoprix, avec deux passages en cour d'appel et un en Cour de cassation. Ce mercredi, il devait être entendu par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), poursuivi par le groupe de grande distribution pour diffamation. Le syndicaliste explique pourtant n'avoir fait que son devoir, en défendant publiquement un directeur de magasin qui s'estimait victime de harcèlement moral. «Ce directeur en souffrance m'a raconté le calvaire qu'il a vécu pendant deux ans, explique le délégué CGT. Il a consigné dans un dossier tous les faits d'humiliation qu'il subissait de la part de son directeur régional. Depuis, il a été rétrogradé dans un magasin plus petit, ce qu'il a vécu comme une punition.» Dans plusieurs posts publiés sur les réseaux sociaux en janvier et février 2025, Alain Sylvère Tsamas accuse l'enseigne de ne pas avoir mené d'enquête digne de ce nom sur l'affaire. Furieuse, la direction le met en demeure, le 24 février, de supprimer l'ensemble des publications au motif qu'elles présenteraient un caractère «dénigrant et diffamatoire», illustrant une «intention manifeste de nuire à la société Monoprix». Devant le refus du syndicaliste, elle décide finalement de l'assigner en justice, demandant au tribunal de lui ordonner de supprimer toutes les publications, sous astreinte de 1000 euros par jour de retard. De son côté, le syndicaliste dénonce une procédure abusive, visant à l'empêcher d'exercer son activité de syndicaliste.■

CYPRIEN BOGANDA

## L'œil de Jul

MACRON VEUT "LOUER DES PLACES DE PRISON À L'ÉTRANGER..."



Jul.

## LA BONNE NOUVELLE Une femme va arbitrer une finale européenne de rugby

La Challenge Cup se jette dans la mêlée féministe. L'Écossaise Hollie Davidson devient la première femme nommée arbitre dans l'histoire de cette compétition européenne masculine. Elle a été choisie pour encadrer la finale entre Bath Rugby et Lyon Olympique Universitaire qui se tiendra le vendredi 23 mai, à Cardiff. Ancienne joueuse de ballon ovale, Hollie Davidson a décidé d'être au sifflet après une blessure qui a mis fin à sa carrière prématurément à l'âge de 19 ans. Après une reconversion réussie,

elle devient, en 2017, la première arbitre professionnelle à plein temps, mais d'abord uniquement pour des rencontres féminines. Ce n'est qu'en janvier 2021 qu'elle est nommée pour encadrer des tournois masculins. Trois ans plus tard, elle est à nouveau sollicitée pour arbitrer la rencontre internationale entre l'Afrique du Sud et le Portugal. Hollie Davidson sera également présente sur la pelouse aux côtés des Springboks le 5 juillet pour un test-match à Pretoria face à l'Italie. ■

SCARLETT BAIN

## L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

**Consommation** L'association UFC-Que choisir lance sa nouvelle campagne #StopAuxSubstancesNocives, portée par la version actualisée de son application QuelProduit. Celle-ci vise à sensibiliser les consommateurs et à les guider dans leur choix de produits alimentaires, cosmétiques et d'entretien.

**Féminisme** Pour le quatrième épisode de l'émission *Le torchon brûle*, l'avocate et chroniqueuse Violaine de Filippis-Abate, et les journalistes de *l'Humanité* Karen Janselme et Mathilde Gros reçoivent Kiyémis, blogueuse, autrice et militante afro-féministe. Retrouvez également Julia Hamlaoui, cheffe de *l'Humatinale*, pour sa revue de détail de l'actualité « Backlash », et Hélène Vézier, alias « Madame Meuf », et sa cinglante chronique humour.



BRUNO ARIBÈRE / SUDOKU  
LE BILLET  
DE MAURICE  
ULRICH

## Quelle affaire?

Il n'y a pas d'affaire Notre-Dame de Bétharram. Dans un quotidien, mercredi matin, jour de l'audition du premier ministre François Bayrou par la commission d'enquête parlementaire sur la non-affaire (?), Patrick Hetzel, député LR du Bas-Rhin et ministre de l'Enseignement supérieur dans le gouvernement Barnier, n'est pas dupe. LFI et plus largement la gauche radicale veulent « ranimer la guerre scolaire ». Le député LFI Paul Vannier, corapporteur avec la députée macroniste Violette Spillebout de la commission, agit comme « un inquisiteur » qui veut « fragiliser le gouvernement » et qui « nuit gravement (...) au pays tout entier ». Car, vouloir jeter l'anathème uniquement sur le privé est « une tromperie » qu'il faut dénoncer. Il n'y a pas d'affaire Saint-Joseph de Nay, Saint-Pierre dans le Finistère, pas d'affaire Notre-Dame de Garaison, etc. Et ceux qui prétendent le contraire au nom de la vérité ne font, pour reprendre des mots d'Érasme dans son *Éloge de la folie*, qu'arracher « les âmes à leur bonheur » et les jeter « dans le trouble ». ■

## COUP DE PROJECTEUR

### La cigarette, star des écrans

«Le Festival où tu Canes» : l'Alliance contre le tabac (ACT) a lancé une campagne de sensibilisation, en amont du Festival de Cannes. La surreprésentation de la cigarette à l'écran, dans les films et séries, notamment à destination des adolescents, a un impact sur leur consommation, selon une étude de l'ACT.



## LE FIL ROUGE

**Paris (20<sup>e</sup>)** « Être humain », exposition de photos de Joël Lumien, grand reporter à *l'Humanité*, au salon d'honneur de la mairie ( métro Gambetta). Du 15 mai au 6 juin. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures. Le jeudi de 14 heures à 19 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 h 30. Entrée libre. Vernissage : le 15 mai, à 18 heures.



# Bétharram : Bayrou en plein naufrage

**PARLEMENT** Agressif, voire accusateur face aux députés, mercredi, le premier ministre s'est appliqué, devant la commission d'enquête, à ne surtout pas éclairer son rôle, ce qu'il savait ou ne savait pas, dans le scandale de l'établissement privé béarnais.

**O**n pouvait espérer, avant le début de l'audition de François Bayrou par la commission d'enquête parlementaire sur les violences scolaires, que le premier ministre saurait se montrer à la hauteur de la situation, et surtout des attentes de vérité des collectifs de victimes. Raté. Face aux députés qui tentaient de l'interroger, l'élève Bayrou s'est montré particulièrement rétif, irrespectueux, et même très agressif. Au détriment des réponses attendues par toute la société, bien au-delà du cercle de la commission ; et au détriment de l'objet même de celle-ci : comprendre comment, pendant des années, des enfants ont pu subir des violences de tous ordres, jusqu'à des viols, sans que personne ne s'en émeuve... jusqu'au plus haut niveau de l'État. Comme s'il avait décidé de saborder son audition, sans voir que c'était son propre naufrage qu'il organisait. La commission a-t-elle posé pour règle, respectée lors de toutes les auditions précédentes, de ne pas permettre de déclarations liminaires avant le début des questions ? François Bayrou s'en moque complètement. Il se lance dans un long développement sur les «attaques les plus brutales et les plus basses» qu'il aurait subies dans cette affaire, et «l'arme du scandale» utilisée pour tenter d'«abattre» une «cible

politique». Une stratégie à deux volets assez grossière : poser sans cesse en victime d'un côté ; de l'autre, instruire le procès de ses accusateurs. Il a ostensiblement posé à côté de lui le récent livre d'enquête sur la France insoumise, *la Meute*, qu'il finira sans surprise par brandir pour cibler le rapporteur de la commission, le député (LFI) Paul Vannier, accusé d'user d'une «méthode malveillante». Revenant à de nombreuses reprises sur ses déclarations devant l'Assemblée nationale, le 11 février («Je n'ai jamais été informé de quoi que ce soit, de violences»), il va jusqu'à lancer au député : «Celui qui ment ce jour-là, c'est vous !»

## « J'AI LE DROIT DE NE PAS LIRE LA PRESSE ! »

Dans ces conditions, avancer sur les faits, éclaircir les responsabilités de celui qui fut tour à tour et parfois en même temps conseiller départemental et président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, député de ce même département, ministre de l'Éducation nationale et maire de Pau, aura été particulièrement difficile. Régulièrement rappelé à l'ordre pour son comportement, François Bayrou nie tout, ne sait rien, semble entouré de menteurs ou au mieux, d'affabulateurs. Il répète n'avoir jamais rien su de ce qui se passait à Bétharram autrement que par la presse. Mais, quand un surveillant de l'établissement est ■■■

condamné fin 1996 pour des faits de violences, il n'est pas au courant et sa réponse fuse : « *J'ai le droit de ne pas lire la presse !* » Il va même jusqu'à affirmer, sous serment, que c'est la « première fois », ce 14 mai 2025, qu'il entend parler de cette affaire. Or, c'est faux : en février dernier, pour les besoins d'un article, le quotidien *le Monde* l'avait directement évoqué auprès de lui.

Françoise Gullung, la « lanceuse d'alerte », professeure de mathématiques dans l'établissement qui lui a écrit dès 1995 pour dénoncer des violences, puis a tenté de lui en parler directement ? Après avoir essayé – en vain – d'imposer le visionnage non annoncé d'un extrait de son audition, le premier ministre tente laborieusement, sur des détails chronologiques du témoignage de celle-ci devant la commission, de la discréderiter avant de s'écrier, triomphant : « *J'affirme que cette dame a affabulé devant la commission !* »

#### LE GENDARME EST UN « AFFABULATEUR »

Sur l'inspection déclenchée précipitamment dans l'établissement en 1996, à sa demande, après la plainte déposée par un parent d'élève dont le fils avait en partie perdu l'audition après avoir été frappé, François Bayrou défend le « travail sérieux » de cette inspection et de son rapport de trois pages. Un travail dont l'auteur lui-même a reconnu qu'il avait été réalisé dans des conditions de précipitation nuisibles : « *Sij'avais aujourd'hui à faire un rapport, je ne dirais pas la même chose* », avait-il même déclaré devant la commission d'enquête. « *Menteur ou affabulateur* » encore, le gendarme Hontangs, qui lors de son audition a confirmé avoir été informé par le juge Mirande d'une intervention de François Bayrou, lors de l'instruction de l'affaire de viol mettant en cause le père Silviet-Carricart, ancien directeur de Bétharram. Un ancien directeur que le parent d'élèves de Bétharram nie aussi avoir connu.

Mais peut-être le moment le plus instructif de cette audition, qui se poursuivait à l'heure de boucler cette édition, aura-t-il été le rappel de la gifle infligée en 2002, en pleine rue et devant les caméras, par le même François Bayrou à un enfant qu'il suspectait de vouloir lui faire les poches. Interrogé par Paul Vannier pour savoir s'il considérait qu'il s'agissait là, pour lui, d'un geste éducatif, le premier ministre a défendu une « *tape de père de famille* ». « *Ce n'est pas de la violence* », a-t-il justifié. Faute d'apprendre la vérité sur ce qu'il a eu à connaître ou pas au long de cette affaire, l'appréciation en dit long sur la valeur qu'il a pu accorder aux alertes qui lui seraient parvenues. ■

OLIVIER CHARTRAIN

**Le génocide et l'extermination ethnique du peuple palestinien sont en cours.** Les ONG alertent sur la famine et la malnutrition infantile, à Gaza. Depuis le 2 mars, Israël a coupé l'entrée de toute aide humanitaire. Et le cauchemar imaginé par Trump transformant l'enclave palestinienne en Riviera commence à prendre vie avec le projet d'opération militaire des autorités israéliennes pour « *la conquête de la bande de Gaza et le contrôle du territoire* ». « *Silence on tue !* » est le message du pouvoir israélien d'extrême droite à la communauté internationale. Et alors que la France s'apprête à franchir le pas de la reconnaissance de l'État palestinien, nous étions 27 élus de gauche qui devions partir, fin avril, en Palestine et en Israël, à l'initiative de l'Association pour le jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises. Mais, à deux jours du départ, nos visas ont été annulés. Début mai, une délégation de 50 représentants de Cités unies France composée d'élus de la République a subi le même sort. **Dans cet océan de malheur du peuple palestinien, cela peut paraître anecdotique**, mais c'est une rupture majeure pour

#### LA CHRONIQUE DE PHILIPPE RIO

MAIRE DE GRIGNY,  
ÉLU « MEILLEUR MAIRE  
DU MONDE » EN 2021



**Dans les camps d'Aida, près de Bethléem, d'al-Qalandia près de Jérusalem, d'al-Farta**, près de Naplouse, nous devions être accueillis musicalement. Al-Kamandjati, une association proposant des cours de musique aux enfants, près de Ramallah, nous attendait pour installer une école de musique pour les enfants démunis. Nous allions rencontrer celles et ceux qui, grâce à ces jumelages, apprennent la langue de Molière, pratiquent le sport comme facteur d'émancipation, ou bénéficient du droit à l'eau. Nous étions prêts à écouter les voix des récits partagés, des moments de douleurs et du sumud, cette résistance pacifique palestinienne. Nous étions aussi attendus par le Parti communiste israélien et l'association israélienne Standing together, pour entendre et faire résonner les voix israéliennes de la paix. Nous n'avons ainsi pas pu déambuler dans la vieille ville de Jérusalem au son des clochers des églises, des prières du mur des Lamentations et des appels des muezzins du haut des minarets. Alors que l'on veut faire faire la voix de la paix, à laquelle chacun d'entre nous, d'entre vous, peut contribuer, « *je vous dis que si nous nous taisons, les pierres crieront !* » (saint Luc). ■

#### Le silence génocidaire

les liens diplomatiques entre la France et Israël. D'autant que, pour justifier leur décision, les autorités israéliennes nous ont affublés d'un « *lien avec les organisations terroristes* ». Motif hallucinant. Telle une marque de fabrique du fanatisme des régimes autoritaires. Face au silence génocidaire, les 27 élus empêchés y allaient surtout pour faire résonner la symphonie de notre orchestre de la paix, armés seulement dans leurs bagages d'instruments de musique qu'ils voulaient distribuer sur place.

## À Orléans, la vente de reliques nazies suscite l'indignation

**MÉMOIRE** Dans le Loiret, la mise aux enchères de 200 de ces objets scandalise. Partis de gauche et associations appellent à interdire ou à encadrer leur marchandisation.

#### Orléans (Loiret), correspondance particulière.

**E**n mai et juin, durant quatre jours, une vente aux enchères au caractère particulier va avoir lieu à Orléans (Loiret). Parmi une grosse dizaine de milliers d'objets, plusieurs lots proviennent de la succession d'un collectionneur de reliques liées aux grandes guerres, de 1870 à 1950. Dont des objets nazis. Et c'est bien ceux-ci, mis en vente ce jeudi et ce vendredi, qui créent l'émoi et interrogent syndicats, associations et partis politiques sur la pertinence d'une telle initiative. « *Nous avons anticipé l'émotion suscitée par cette vente en prévenant d'emblée la presse locale* », explique M<sup>e</sup> Cécile Solibieda. La commissaire-priseure de la vente précise que la majorité de la collection porte sur « *l'armée régulière* » et revêt donc un « *caractère historique et patrimonial* ». « *Il y a deux réalités, celle du collectionneur très pointu en matière historique et la réalité sentimentale pour la charge morale qu'elle peut induire* », souligne l'officier ministériel.

Mais près de 200 objets comportent des symboles nazis. Pour

le sénateur communiste Ian Brossat, la pilule passe donc très mal : « *L'idée de se faire de l'argent avec des objets nazis me semble impensable. Je suis favorable à ce que le cadre législatif change.* » L'élus parisien rappelle que Jacques Legendre, ancien sénateur (UMP), avait déposé en 2014 une proposition de loi visant à rendre délicieux « *le fait de proposer à la vente un uniforme, un insigne ou un emblème lié au nazisme ou à d'autres auteurs de crimes contre l'humanité* ». « *Le texte n'a même pas été débattu* », regrette Ian Brossat. Le parlementaire va donc s'appuyer sur cette nouvelle vente aux enchères pour remettre cette proposition à l'ordre du jour.

#### UNE BANALISATION IMPOSSIBLE

Cécile Solibieda précise de son côté qu'elle est tenue légalement d'assurer cette vente et qu'elle respectera rigoureusement la loi interdisant toute forme d'exhibition. « *Il y a une description minutieuse consultable en ligne et qui prend en compte le respect des sensibilités, insiste-t-elle. Si vous souhaitez voir les objets concernés, vous devez prendre rendez-vous.* » Ces questions réglementaires, Albert Lévy les connaît bien. Ancien magistrat, syndicaliste et avocat,

il souhaiterait, tout comme Ian Brossat, que ces ventes soient au moins encadrées, voire conditionnées. « *On ne connaît jamais la destination finale de ces objets. Avec le retour du fascisme et la banalisation de l'extrême droite, on ne peut pas nous-mêmes banaliser ces symboles.* » Ce militant pacifiste propose également que ces collections soient préemptées par l'État ou par des institutions ciblées. « *Il faut donner priorité à des associations ou des structures capables de faire de la pédagogie à partir de ces objets qui sont empreints d'une histoire ignoble.* »

À l'annonce de cette vente, plusieurs communiqués ont été diffusés par la Licra, le PCF, les syndicats SUD et CGT du Loiret. Tous vont dans le sens d'une condamnation ferme et évoquent la proximité des camps d'internement de Jargeau, Beaune-la-Rolande et Pithiviers. « *L'implantation de l'extrême droite à Orléans et le climat politique ne sont sans doute pas étrangers à cet émoi* », explique Fabien, un syndicaliste local. « *Récemment encore, un artisan invité à l'occasion des Fêtes de Jeanne d'Arc s'est avéré être très proche de l'extrême droite la plus violente (Comité du 9-Mai - NDLR).* » ■

MOURAD GUICHARD

**A**un an des municipales, il manque un débat de fond. « On trouve peu de propositions sur la table dans cette pré-campagne », déplore Ian Brossat, chef de file des communistes pour les élections de 2026 à Paris. Lui souhaite y remédier et « alimenter le débat avec des propositions concrètes ». Il en a présenté dix, qui ne sont que les premières, mercredi 14 mai, lors d'une conférence de presse. Le projet, destiné à alimenter le pot commun de l'union de la gauche souhaitée par Ian Brossat, est construit autour de trois piliers.

Premier d'entre eux : la solidarité. « Face aux tenants du chacun pour soi, Paris doit être la ville du soin apporté à chacun », expose le candidat, engagé de longue date sur la question de l'habitat. Il souhaite « aller vers l'objectif de 40 % » de logement public, alors qu'il est de 25 % aujourd'hui dans la capitale. Il entend également mener un « combat résolu contre les logements vides » avec une mesure phare : l'expropriation des logements vacants depuis plus de cinq ans. « On n'est plus dans de la propriété privée, mais dans de la propriété privante », dénonce-t-il. Le programme met également l'accent sur l'accès à la santé, avec la création d'une mutuelle municipale, ou sur les transports publics, avec une gratuité pour les moins de 25 ans.

#### S'OPPOSER AU SÉPARATISME SCOLAIRE

Le deuxième pilier est l'écologie. « La mandature 2026-2032 sera celle du piéton et de la végétalisation », résume Jacques Baudrier, adjoint au maire. L'objectif est de verdir certains axes et de rendre piétonnes 20 kilomètres de voies, notamment en créant « trois grandes allées vertes ».

Le troisième axe est celui de la défense des valeurs face au vent réactionnaire. « Le premier sujet est l'école avec le risque réel d'un séparatisme scolaire », expose Ian Brossat qui craint une « école à deux vitesses », avec « une école publique que l'État prive de moyens avec la rafale de suppressions de classes et dans le même temps une école privée qui se développe parfois sans respecter les valeurs républicaines ». Selon le sénateur PCF, qui rappelle l'affaire du collège Stanislas, au moindre soupçon, les subventions aux établissements privés doivent être suspendues. Il souhaite également que les élèves des classes publiques de CE1 et CM2 bénéficient de classes découvertes. Une résidence destinée aux femmes victimes de violence devrait également voir le jour dans chaque arrondissement.

Avec ce programme, les communistes souhaitent voir la capitale prendre « le premier rôle de résistance à ceux qui gouverneront peut-être le pays après 2027 », affiche Adrien Tiberti, secrétaire départemental. « Cette résistance doit pouvoir se matérialiser par des mesures concrètes. Les politiques que nous menons aujourd'hui à Paris dérangent. Du côté de la droite et de l'extrême droite, il y a une volonté de supprimer



GUILAUME CLÉMENT POUR L'HUMANITÉ

Le projet du candidat PCF s'articule autour de trois axes : la solidarité, l'écologie et la défense des valeurs face au vent réactionnaire.

# À Paris, Ian Brossat se propose en maire de combat

**MUNICIPALES** Le chef de file des communistes pour les élections de 2026 dans la capitale a présenté, mercredi 14 mai, dix propositions programmatiques pour une ville plus protectrice et plus juste.

cette politique progressiste qui est à leurs yeux une anomalie », abonde Ian Brossat. Ce dernier rappelle que la municipalité a été traînée en justice après avoir subventionné SOS Méditerranée, qui sauve les migrants de la noyade. Alors que Rachida Dati, championne de la droite parisienne et ministre, « fait tant de mal à la culture au niveau national, Paris a fait le choix de maintenir ses subventions au secteur culturel », insiste-t-il. Pour l'avenir, chaque mesure avancée « s'inscrit en faux par rapport à ce qui est fait au niveau national ».

« Paris n'a pas vocation à être dirigée par la petite sœur de Donald Trump », ajoute le chef de file des communistes.

Celle-ci instrumentalise notamment la question de la sécurité alors qu'elle était ministre quand 10 000 postes de policiers ont été supprimés sous la présidence de Nicolas Sarkozy, et qu'elle est à nouveau aujourd'hui au gouvernement.

#### « AIDER À L'UNION »

Ian Brossat n'est pas seul sur les rangs à gauche. Les Écologistes ont désigné leur chef de file, David Belliard. Les socialistes dépasseront prochainement Rémi Féraud, ancien maire du 10<sup>e</sup> arrondissement qui a les faveurs de la maire sortante Anne Hidalgo, et son ancien premier adjoint, le député Emmanuel Grégoire.

L'objectif du PCF est de reconduire, « dès le premier tour », le périmètre de la majorité qui préside aux destinées de la capitale depuis 2001 : les socialistes, les communistes, les écologistes, Génération.s. Les insoumis, eux, ont d'ores et déjà fait le choix du cavalier seul. « Il faudra définir les modalités de cette union et celles du leadership. Quand ma candidature est proposée, elle n'est pas faite pour diviser mais pour aider à l'union », avance Ian Brossat, selon qui « la question est de savoir si le futur maire permettra à Paris de tenir bon face au vent réactionnaire mondial ». Le profil d'un maire de combat. ■

GAËL DE SANTIS

**O**n savait, il l'a dit et répété sur tous les tons depuis des années, que Pierre-Édouard Stérin ambitionnait de devenir un saint ; on ignorait qu'il se prenait d'ores et déjà pour un dieu, au-dessus des lois. Mercredi 14 mai, à 11 heures, au deuxième sous-sol du Palais-Bourbon, dans une salle dévolue à la commission d'enquête sur l'organisation des élections en France, derrière le petit panneau portant le nom du milliardaire catholique et identitaire, sa place est vide. « Rarement vu autant de succès pour un chevalet », glisse entre sarcasme et colère un des députés, devant la nuée d'appareils photo et de caméras immortalisant l'absence.

Après avoir fait faux bond une première fois fin avril, l'architecte et argentier du plan Périclès visant à faire gagner les droites extrêmes dans les têtes et dans les urnes, lancé à l'automne 2023 dans la clandestinité et révélé dans ses moindres détails par *l'Humanité* l'été dernier, avait lui-même choisi la date et l'heure de cette convocation... Mais voilà qu'à la dernière minute l'exilé fiscal se défile encore. Invoquant une excuse pour le moins biscornue dans un communiqué relayé par *le Figaro* et *le JDD* : selon cette co-production entre les journaux et Périclès, « plusieurs menaces de mort » ont été proférées à son encontre et « les équipes en charge de sa sécurité lui ont indiqué les mesures nécessaires à prendre, notamment de ne pas se rendre physiquement à un rendez-vous dont la date et le lieu sont rendus publics ».

Président de la commission parlementaire, Thomas Cazenave déplore ce prétexte grossier : « Nous travaillons depuis près d'un mois à organiser cette audition, et toutes les dispositions en matière de sécurité ont été prises pour la permettre dans les meilleures

circonstances et dans les meilleures conditions. » Devant la presse, le même ajoute : « Nous avons donné toutes les garanties pour permettre à Pierre-Édouard Stérin d'arriver et de repartir en toute discréetion. Nous auditionnons des ministres, des premiers ministres, des anciens chefs d'État, des juges antiterroristes, et la sécurité est évidemment assurée. Le motif invoqué n'est pas un bon motif. »

Sans saisir sur-le-champ le procureur pour obtenir une intervention visant à contraindre le chef de Périclès à se présenter à l'Assemblée, la commission a décidé de tenter une nouvelle convocation mardi 20 mai. Mais, sur le fond, le macroniste Thomas Cazenave ne cache pas son irritation devant ce qui lui apparaît comme une « attitude peu respectueuse du travail parlementaire » et même « une manœuvre dilatoire de monsieur Stérin ». Cette audition est pourtant, rappelle-t-il,

parfaitement « légitime » : « Quand Périclès annonce, dans des documents dont nous avons connaissance, qu'il veut préparer des candidats aux élections, qu'il veut les soutenir, on est en plein dans nos travaux afin de regarder si le cadre légal est respecté. »

#### PLUS ON CREUSE, PLUS ON A DES QUESTIONS À LUI POSER...

Rapporteur de la commission, le député insoumis Antoine Léaument dénonce également l'esquive grossière. Selon lui, Pierre-Édouard Stérin « a peur ». « De toute évidence, il essaie d'éviter d'avoir à répondre aux questions que nous voulons lui poser », rappelle-t-il. Avant d'insister : « C'est parce qu'il a été contraint d'officialiser l'existence de Périclès par les révélations de *l'Humanité* que Pierre-Édouard Stérin s'est mis à parler, et maintenant, plus on creuse, plus on a des questions à lui poser... Moi, j'aimerais bien connaître ses relations

avec des personnalités politiques. Que s'est-il passé l'année dernière au moment de la dissolution ? A-t-il eu une influence directe ou indirecte sur certains partis ? Voilà les questions qui sont posées devant notre commission d'enquête, mais aussi à la nation tout entière. Si un homme peut utiliser son argent pour influencer les élections, nous sortons du cadre défini par la loi. »

La semaine dernière, lors d'une audition fleuve de près de trois heures, Arnaud Rerolle n'a pas levé tous les doutes. Selon lui, le projet validé explicitement d'aide au RN en vue des municipales 2026 n'aurait finalement « pas abouti ». S'il a dû lâcher à contrecœur quelques informations sur la structuration financière de Périclès – notamment avec une holding belge, Graal, créée début 2025 et abondée par le milliardaire –, sur ses plus gros bénéficiaires ou sur le soutien au média d'extrême droite Frontières, le bras droit de Stérin a beaucoup renvoyé vers son maître. « Moi, mon métier principal, c'est de rencontrer des entrepreneurs qui montent des projets, des organisations... Je n'ai pas une relation étroite de proximité ou d'influence auprès des décideurs. » La semaine prochaine, plus d'échappatoire : le milliardaire devra bien expliquer ce partage des tâches. ■

THOMAS LEMAHIEU

#### DROIT DE RÉPONSE

« C'est avec incompréhension que l'association Lutte pour l'Égalité dans l'Antiracisme (LÉA) a pris connaissance de l'article "Immigration. Confusion des genres à tous les étages" publié dans le numéro 24131 du journal *l'Humanité*, paru le 13 février 2025, qui lui impute une "confusion des genres" et une "culbute idéologique" et semble ironiser sur ses engagements. L'association LéA dénonce les dérives identitaires, quelles qu'en soient les origines, et lutte contre toutes les formes de racisme. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre connaissance de notre manifeste fondateur publié sur notre site Internet. » Laurent de Béchade, président de l'association Lutte pour l'Égalité dans l'Antiracisme (LÉA).



Le président de la commission d'enquête sur l'organisation des élections à l'Assemblée nationale, Thomas Cazenave, et le rapporteur de la commission, Antoine Léaumont, le 14 mai, à Paris. THOMAS SAMSON/AFP



## LES MJC AUX ABOIS

Selon MJC de France, 84 % des maisons des jeunes et de la culture « doivent composer avec des ressources diminuées pour leur budget 2025 ». Pour 62 % d'entre elles, les subventions municipales n'ont pas évolué par rapport à 2024 et les aides étatiques sont en baisse.

## QUEL CONCLAVE ?

Au lendemain de l'évocation par le président de la tenue d'une « conférence sociale » sur le financement du modèle social, la porte-parole du gouvernement, Sophie Primas, a dit n'avoir « pas d'annonce à faire sur un nouveau conclave », celui sur les retraites devant s'achever début juin.

## LE COQ N'EST PAS MORT

Un consortium rassemblant des investisseurs comme Xavier Niel ou le groupe américain Iconix a déposé une offre de 60 millions d'euros pour reprendre Le Coq sportif (300 salariés), en redressement judiciaire. L'homme d'affaires Dan Mamane est aussi en lice.



Le barrage EDF hydroélectrique de Saint-Égrève (Isère).

FRANÇOIS HENRY/RÉA

# Les barrages sortiront-ils la tête de l'eau ?

**ÉNERGIE** Une mission parlementaire a présenté le 13 mai différentes options pour éviter d'ouvrir la gestion des ouvrages hydroélectriques français à la concurrence, comme Bruxelles le demande de longue date. La fin du différend pourrait signifier une reprise des investissements, à la peine depuis des années.

Et si la fin d'un chapitre houleux qui oppose depuis vingt ans l'Union européenne et la France concernant l'exploitation de ses barrages ? Ce mardi, les députés Marie-Noëlle Battistel (PS) et Philippe Bolo (les Démocrates) ont présenté un rapport parlementaire transpartisan, visant à proposer des solutions pour sortir des contentieux qui opposent l'énergie hydroélectrique tricolore à la Commission européenne, sans passer par la case ouverture à la concurrence.

Depuis deux décennies, le droit européen impose en effet que les concessions soient proposées à la concurrence à leur terme, ce à quoi la France s'oppose pour son parc hydroélectrique, deuxième producteur d'énergie sur le territoire national après le nucléaire, avec 19,9 % de la production d'électricité nationale. « L'hydroélectricité joue un rôle primordial puisqu'elle est flexible, pilotable, stockable et permet d'agir vite sur le réseau », détaille la rapporteuse Marie-Noëlle Battistel. « C'est aussi un outil de gestion de la ressource en eau, et des risques liés aux crues par exemple », ajoute-t-elle. Autant de raisons de préserver les barrages de la concurrence, estiment les membres de la mission.

L'argument n'est toutefois pas entendu d'une oreille favorable par la Commission européenne. D'un côté, Bruxelles dénonce la place dominante qu'occupe EDF – qui exploite 70 % de la puissance nationale – au sein du parc. De l'autre, l'institution épingle le fait que des concessions, pourtant arrivées à terme, n'aient pas été ouvertes à la concurrence. Faute de résolution de ce différend, les opérateurs, qui manquent cruellement de visibilité, ne sont pas en capacité d'investir sur les barrages. Face à ces deux positions en apparence irréconciliables, la mission d'information ■■■

## L'AGENDA



**15 mai** Plusieurs magasins Lidl seront touchés par une grève illimitée lancée par les syndicats CFDT, CGT, CFTC et FO, en réponse à des conditions de travail jugées insoutenables.

**15 mai** Temps fort de la semaine d'action contre les coupes budgétaires dans le secteur sanitaire et social à l'appel des syndicats SUD, CGT et plusieurs collectifs.

**15 mai** Rassemblement à 13 h 30, place de la République à Paris, pour exiger l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap et dénoncer l'inaction politique.

**5 juin** La CGT lance une journée de mobilisation interprofessionnelle pour l'abrogation de la réforme des retraites, la défense de l'emploi et des services publics et les hausses de salaire.

■■■ a étudié plusieurs possibilités, à l'aune de 12 critères jugés essentiels. « Nous avons étudié l'incidence sur le prix de l'électricité, la possibilité d'une large adhésion au projet, la rapidité de mise en œuvre ou encore les incidences sur le personnel des exploitants », énumère le député Philippe Bolo.

Ces éléments ont notamment permis d'exclure la possibilité du statu quo. Mais aussi celle du passage des ouvrages en quasi-régie. La FNME-CGT, auditionnée par les rapporteurs, s'était opposée à cette option, qui aurait conduit à la filialisation des activités hydrauliques d'EDF. « Il faut prendre en compte les projets de développement de la structure, projets à forts budgets. Pour des grands projets, on atteint rapidement des sommes dépassant le milliard d'euros. Or, le résultat net d'EDF Hydro est de l'ordre de la moitié de ce milliard. La nouvelle structure serait endettée et sans capacité d'autofinancement, dès sa création, donc non pérenne. »

## UN CHANGEMENT DE RÉGIME JURIDIQUE

Les auteurs du rapport ont donc jeté leur dévolu sur une autre piste : le changement de régime juridique des barrages, qui passeraient de la concession à l'autorisation. Ce dernier est déjà en vigueur pour les ouvrages hydroélectriques d'une puissance inférieure à 4,5 MW, soit environ 10 % du parc, et ne nécessite pas, à la lumière du droit européen, de mise en concurrence. Cette option poserait toutefois la question de la propriété des ouvrages, aujourd'hui détenus par l'État, mais qui pourrait être cédés aux exploitants si elle est appliquée. Une possibilité qui fait grincer des dents parmi les membres de la mission. Dénonçant un risque de « privatisation », le député LFI Matthias Tavel a ainsi estimé que « cette proposition (n'était) ni juridiquement fiable, ni économiquement démontrée, ni socialement acceptable ».

**Les députés espèrent la révision de la directive européenne sur les concessions.**

Sicette solution permettrait d'éviter les querelles autour de l'ouverture à la concurrence, elle ne remet toutefois pas en question la position

dominante d'EDF, autre grief de Bruxelles. Les députés ont alors planché sur un dispositif de mise à disposition de la ressource hydraulique par des distributeurs d'énergie concurrents, comme l'autorise l'Arenh avec l'énergie nucléaire. Ce dispositif, lourdement critiqué puisqu'il permet à des concurrents d'EDF d'acheter de l'énergie à prix bradé et sans prise de risque, sera largement corrigé, rassurent les rapporteurs. Ces derniers souhaitent ainsi non pas que les concurrents puissent avoir accès à de l'énergie prête à l'emploi, comme avec l'Arenh, mais à une quantité d'eau à turbiner. Ils endosseraient ainsi une part de risque, en cas de faible disponibilité de la ressource.

Reste à savoir si la Commission européenne trouvera cette solution à son goût. Si ce n'est pas le cas, les députés espèrent pouvoir s'engouffrer dans une autre brèche : la révision de la directive européenne sur les concessions, qui pourrait permettre d'exclure les barrages de l'obligation d'ouverture à la concurrence. Si la fumée blanche sort, les députés espèrent rapidement déposer une proposition de loi reprenant l'ensemble des conclusions du rapport pour tourner définitivement la page. « Nous voulons que cette loi soit la plus précise possible pour que les choses soient encadrées par la loi et non par décret », a assuré Marie-Nöelle Battistel. ■

MARIE TOULGOAT



Le 14 novembre 2024, l'intersyndicale du groupe GMD, auquel appartiennent dans l'Indre Eurocast et Eurostyle Systems, avait appelé à des débrayages. LA NOUVELLE REPUBLIQUE/PIERRE LE COUSTUMER

## L'équipementier GMD passe sous pavillon chinois

**INDUSTRIE** Après que Pierre-Édouard Stérin a soudain renoncé à son rachat, c'est un groupe chinois, DSBJ qui s'offre, selon les informations de l'Humanité, la firme automobile.

**T**rois semaines après le retrait soudain d'Otium, la holding de Pierre-Édouard Stérin, dans le projet de reprise de l'équipementier automobile GMD, celui-ci, avec ses 5 000 salariés répartis sur 15 sites dans le monde, va être racheté par le groupe chinois DSBJ, coté à la Bourse de Shenzhen et spécialisé dans les circuits imprimés. Avec cette acquisition, la firme vise le marché de la voiture électrique. L'information devrait être confirmée ce jeudi lors d'une adresse aux salariés d'Alain Martineau, l'actuel propriétaire, via deux fonds d'investissement (dont l'un au Luxembourg). Les négociations avec le groupe du milliardaire ultra-conservateur Pierre-Édouard Stérin étaient pourtant engagées depuis plus de dix-huit mois et ont échoué à la veille de la signature d'un protocole d'accord.

L'exilé fiscal en Belgique, à l'œuvre avec son projet Périclès (lire page 10), avait laissé entendre dans la presse que c'était l'irruption du groupe chinois dans les discussions, deux semaines avant la date de signature prévue, qui avait motivé son retrait. Un libéral qui se fâche et

claqué la porte parce qu'un concurrent surgit, cela semble des plus curieux, d'autant que l'intérêt du groupe chinois pour GMD est public depuis début mars.

### UNE AFFAIRE DE DETTES

La raison se situe ailleurs, selon un connaisseur d'un dossier suivi à Bercy par le Comité interministériel de restructuration industrielle. Parmi les créanciers de GMD, endetté à près de 380 millions d'euros, se trouve la Banque publique d'investissement (BPI), et celle-ci renâclait à souscrire aux demandes d'apurement de dettes de Stérin. GMD devrait à l'État 43 millions d'euros, entreprêt garanti par l'État et prêt souscrit auprès de la BPI. Le milliardaire, via son fonds d'investissement Montyon Capital, ne mettait que 76 millions d'euros sur la table pour s'offrir GMD, quand le consortium DSBJ, selon des informations transmises à la presse financière chinoise, a promis, lui, 100 millions d'euros. D'ici à l'été, moment où il sera propriétaire de GMD à 100 % après les formalités administratives et réglementaires antitrust, il devra verser 15 millions d'euros pour les dépenses courantes

du groupe. L'accord conclu prévoit aussi que DSBJ finance durant deux ans un fonds de roulement à concurrence d'un maximum de 95 millions d'euros.

Le groupe chinois assure, par la voix de Tian Zhao, son vice-président, que, « au cœur de ce partenariat, se trouve une conviction partagée : la réussite industrielle passe par l'humain. DSBJ s'engage à préserver l'emploi, à investir dans les compétences et à accompagner les équipes de GMD dans leur développement (...) nous croyons à une production locale, à une innovation responsable, et à notre contribution active à la souveraineté industrielle européenne ». Interrogé, un responsable syndical prend acte de la déclaration, en soulignant que de précédents rachats par DSBJ, MFlex et Multek, se sont soldés par des emplois transférés en Chine. Les syndicats, qui devaient se rencontrer le 14 mai, pourraient bien « bouger » pour rappeler ces exigences, afin que la reprise d'un groupe stratégique en matière automobile – le PCF a réclamé sa nationalisation – ne s'effectue pas en catimini. Ni avec casse sociale in fine. ■

LIONEL VENTURINI

# En Roumanie, l'inquiétante poussée ultranationaliste

**ÉLECTION** Le combat pour la légitimité populaire n'a jamais été aussi favorable à l'extrême droite depuis les années noires du fascisme. Porté par le rejet des élites et un discours souverainiste, George Simion est donné favori du second tour du scrutin présidentiel, dimanche.



Le tribun George Simion manie la nostalgie autoritaire et une rhétorique revancharde. ALEX NICODIM/NURPHOTO/AFP

**L**a tentation de l'ultranationalisme frappe aux portes de l'ancienne Dacie. À la veille du second tour de l'élection présidentielle roumaine, George Simion, candidat souverainiste d'extrême droite du parti Alliance pour l'unité des Roumains (AUR), est donné favori face à l'adversaire pro-occidental Nicusor Dan, dans un contexte de défiance des Roumains. Tous deux se revendiquent « antisystème » : le maire de Bucarest porté par son image d'élu intègre ; Simion, le tribun nationaliste, manie la nostalgie autoritaire et une rhétorique revancharde.

Avec son intégration au sein de la famille européenne en 2007, la Roumanie croyait avoir tourné la page de son passé autoritaire – entre l'État légionnaire de l'entre-deux-guerres et la dictature communiste sous Ceausescu. En 2000, elle avait évité de justesse l'accession à la présidence du virulent candidat d'extrême droite Corneliu Vadim Tudor. Depuis 2008, l'absence notable de l'extrême droite au Parlement était saluée comme une exception européenne. Cette singularité n'a pas résisté à la poussée populiste du continent : en 2020, l'AUR fait irruption dans l'arène nationale avec un discours antisystème, conservateur et ultranationaliste. Un camp réactionnaire renforcé lors des élections législatives de décembre par le Parti de la jeunesse (POT) d'Anamaria Gavrila et le Parti pro-russe SOS Romania de Diana Iovanovici-Sosoaca, avec un total de 31 % des suffrages. Deux scissions plus radicales, jugées incompatibles avec la stratégie de normalisation de l'AUR pour l'exercice du pouvoir.

Avec 41 % des voix, Simion s'est imposé à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, le 4 mai, flirtant avec toutes les catégories sociales, bien que plus populaire auprès du monde rural, et attirant également une jeunesse désillusionnée. Capitalisant sur le rejet des élites, terreau commun à la droite réactionnaire européenne, les leaders ultraconservateurs se posent en défenseurs de la démocratie et de la liberté – des notions qu'ils détournent habilement sur les réseaux sociaux. Après l'annulation du scrutin de novembre et l'exclusion de Calin Georgescu, candidat d'extrême droite arrivé en tête, leur slogan était la « défense de la démocratie » contre les institutions. Un paradoxe de plus pour l'aile réactionnaire.

Le discours populiste dénonce une « mauvaise gouvernance » dessociaux-démocrates (PSD) et des libéraux (PNL) – au pouvoir depuis plus de vingt ans –, marquée par une gestion inégalitaire des 95 milliards d'euros de fonds européens reçus depuis 2007. Cette critique alimente un « sentiment très profond d'inégalité sociale », souligne ■■■

■■■ Silvia Marton, maîtresse de conférences à la faculté de sciences politiques de l'université de Bucarest. À cela s'ajoutent les scandales de corruption et «la perception d'une classe politique cartelisée», où les postes publics sont distribués aux «fidèles». Le manque de parole publique lors de la crise de la pandémie et de la guerre en Ukraine a intensifié ce vent de «dégagisme» et ce rejet des élites, explique-t-elle à *l'Humanité*.

#### AUTOUR DE GEORGE SIMION GRAVITENT DES FIGURES OUVERTEMENT ANTISÉMITES

Ces frustrations alimentent un désenchantement vis-à-vis d'une Union européenne, encore largement plébiscitée (plus de 70 % de soutien selon l'Eurobaromètre), mais perçue comme un vecteur de libéralisme sauvage. L'extrême droite en profite pour instiller le doute : Bruxelles serait responsable de la pauvreté, de l'inflation et de la «pandémie inventée de toutes pièces». «La Commission européenne est dirigée par des esprits malades», déclarait récemment Simion, dans un mélange de complotisme et de nationalisme. Ce discours séduit particulièrement la diaspora, qui s'est massivement rangée derrière Georgescu puis Simion. Le projet affiché : rester dans l'UE, mais en reprendre le contrôle.

À cette posture souverainiste s'ajoute une exaltation des valeurs «traditionnelles». L'extrême droite roumaine capitalise sur un terreau conservateur, où l'orthodoxie religieuse et les valeurs familiales traditionnelles s'imposent comme piliers de l'identité nationale. Cette défense d'un conservatisme social se traduit par une opposition au mariage homosexuel, à l'éducation sur le genre ou à toute forme de progressisme.

À cette posture souverainiste s'ajoute une exaltation des valeurs «traditionnelles». La rupture avec le passé antisémite et ultraconservateur du pays n'a jamais été complètement actée, en témoigne le ressentiment d'une frange de la population roumaine pour les lois progressistes de l'après-révolution de 1989. La dépénalisation de l'homosexualité en 2001 pour satisfaire les critères du droit européen a participé à cette rancœur. Un petit monde ultraconservateur que Georgescu est parvenu à fédérer en entretenant une nostalgie de l'ère fasciste. Autour de lui gravitent des figures ouvertement antisémites, comme le couple Eugen Sechila et Elena Puiu, ou l'influenceur Marian Motocu, arrêté pour incitation à la haine contre les juifs et soutenu publiquement par son mentor. Cette droite radicale ne se contente pas de remettre en cause le progrès social : elle s'emploie à réhabiliter les pages les plus sombres de l'histoire roumaine.

Avec une frontière commune avec l'Ukraine de plus de 600 kilomètres, l'anxiété face au conflit se double d'une fatigue de la solidarité. Les bombardements dans certaines zones du pays membre de l'Otan, l'afflux de deux millions de réfugiés et les conséquences économiques – notamment pour les agriculteurs confrontés à la concurrence ukrainienne – nourrissent une lassitude exploitée par l'AUR. Simion et ses alliés, majoritairement pro-Russes, réclament l'arrêt du soutien à Kiev et s'affiche comme le camp de la «paix». Derrière ce prétendu pacifisme se profile un alignement stratégique avec Moscou et une convergence idéologique avec les milieux trumpistes. L'ambition est claire : intégrer une «internationale maga» pour la prétendue «liberté d'expression», contre les élites européennes et l'immigration au profit du «bien-étrenational». Tout en rejettant les structures de l'Otan dans le pays, jugés incompatibles avec sa souveraineté, les leaders populistes s'appuient sur la présence des 1700 soldats américains pour rassurer face à la menace russe. Ambiguité bien entretenue. Dans cette croisade, la Roumanie pourrait rejoindre le front ultranationaliste déjà bien ancré en Hongrie et en Slovaquie. ■

MARIE PENIN

# À Istanbul, Poutine, un absent bien présent

**GUERRE EN UKRAINE** La Turquie va accueillir les premières négociations directes entre Kiev et Moscou, ce jeudi. Les États-Unis seront sur place, à la différence du président russe. Le Kremlin devrait proposer de repartir de l'initiative d'avril 2022.

**A** Istanbul, les négociations entre Kiev et Moscou doivent débuter ce jeudi. Trois ans après l'invasion russe de l'Ukraine, cette rencontre ouvre un premier dialogue direct et sans intermédiaire depuis le printemps 2022. Si le président Volodymyr Zelensky devait se rendre en Turquie avec la délégation ukrainienne, son homologue russe n'a pas répondu à l'ultimatum. «La délégation russe attendra la délégation ukrainienne à Istanbul», a simplement répété le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Pour l'expert en relations internationales et ancien chercheur au centre de réflexion Carnegie, Vladimir Frolov, «Poutine n'y participera pas, mais enverra une équipe de haut niveau pour négocier et repartir de l'ancien texte discuté à Istanbul en avril 2022. Si Kiev acceptait de poursuivre les pourparlers sur la base de ce projet pour un futur règlement, alors Moscou pourrait s'engager sur un cessez-le-feu». Côté états-unien, le président Donald Trump a confirmé que le chef de la diplomatie Marco Rubio participerait aux discussions en Turquie. La possibilité de s'y rendre dépendra de la présence du président russe. À Moscou, les noms

du ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et du conseiller diplomatique de Vladimir Poutine, Iouri Ouchakov, ressortent comme faisant partie de la délégation. Ils avaient mené les pourparlers à Riyad lors de la rencontre bilatérale avec l'administration Trump, soit le secrétaire d'État Marco Rubio et le conseiller spécial Steve Witkoff, fin mars.

#### «ACTEURS PUISSANTS AUX ASPIRATIONS DIVERGENTES»

Le choix de la Turquie par le président russe est déjà un signe diplomatique. Depuis le début de la guerre, Ankara a servi d'intermédiaire entre les deux administrations, en livrant des armes à l'Ukraine et en refusant d'appliquer des sanctions contre Moscou. Outre le projet d'accord en avril 2022 (neutralité de l'Ukraine, territoires occupés, intégration à l'UE), le président turc Recep Tayyip Erdogan avait obtenu la signature de «l'initiative céréalière de la mer Noire» avec la Russie, l'Ukraine et les Nations unies en juillet 2022. «Erdogana de bons liens personnels avec Poutine et Zelensky, la Turquie ayant défendu une position neutre dans le conflit. À une époque où il n'y avait pas de contact entre les États-Unis et la Russie, Ankara a facilité les

négociations entre le directeur de la CIA, William Burns, et le chef du renseignement russe, Sergueï Narychkine», rappelle Dimitar Bechev, spécialiste des Balkans dans *Novaïa Gazeta*.

Quelle position pourrait défendre le président russe, partagé entre gains militaires ou diplomatiques? Au printemps, la grande offensive ne semble pas encore déclenchée. «Les véritables discussions sur les grandes orientations du pays ont lieu en coulisses et elles n'impliquent qu'un nombre très réduit de personnes autour de Vladimir Poutine. Mais ce dernier doit composer avec des acteurs puissants aux aspirations divergentes : technostucture sécuritaire, courants nationalistes, oligarques, acteurs économiques et l'opinion publique», explique Arnaud Dubien, le directeur de l'Observatoire franco-russe dans sa chronique à la RTBF. La société s'avère partagée entre passivité, loyauté et une volonté de distanciation. Le centre Levada note, dans un sondage réalisé en avril : «Plus de la moitié des répondants (61%) estiment qu'il est maintenant nécessaire de passer aux négociations, et un sur trois (30%) déclare qu'il est nécessaire de poursuivre l'action militaire.» ■

VADIM KAMENKA

## DROIT DE SUITE Revirement de Trump sur la Syrie

Faut-il y voir une nouvelle prise de distance de Donald Trump avec Benjamin Netanyahu, alors que le premier effectue une tournée au Moyen-Orient - sa première visite à l'étranger depuis son retour à la Maison Blanche - sans passer par Israël? En tout cas, l'attitude du président américain à l'égard de la Syrie tranche avec celle du premier ministre israélien. Si ce dernier a lancé de nombreuses opérations militaires sur le sol du pays voisin depuis la chute du régime Assad, fin 2024, Donald Trump multiplie les signes d'apaisement et de rapprochement. Mercredi à Riyad, il a rencontré Ahmed Al Charaa, le président syrien par

intérim, au lendemain de l'annonce de la levée des sanctions contre Damas. Le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane a participé à cet entretien et, selon l'agence de presse officielle turque, le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est joint par Internet à la conversation. Les deux puissances avaient réclamé ces derniers mois la fin des sanctions internationales imposées à la Syrie depuis 1979 et renforcées après la répression à partir de 2011 par Bachar Al Assad des manifestations en faveur de la démocratie, dans le contexte des printemps arabes. Donald Trump a estimé que cette décision allait «donner (à la Syrie) une chance de grandeur»,

une allusion à son propre slogan «Rendre sa grandeur à l'Amérique». Le nouveau pouvoir syrien s'est félicité de ce «tournant décisif» effectué malgré les réticences de Tel-Aviv. La levée des sanctions signifie que «Washington a accepté les garanties de l'Arabie saoudite pour légitimer la nouvelle administration syrienne», selon Rabha Seif Allam, du Centre d'études politiques et stratégiques d'al-Ahram au Caire, citée par l'AFP. Elle permettra à Damas de «recevoir les financements nécessaires pour relancer l'économie, imposer l'autorité de l'Etat central et lancer des projets de construction avec le soutien clair du Golfe», a-t-elle ajouté. ■

CHRISTOPHE DEROUBAIX



Arrêté durant la dictature civico-militaire, le révolutionnaire passera treize ans en prison. NICOLAS CELAYA/XINHUA

**J**osé Alberto Mujica Cordano, président de l'Uruguay entre 2010 et 2015, s'est éteint ce mardi, sept jours avant de pouvoir souffler ses 90 bougies. Après le diagnostic d'une tumeur à l'œsophage l'année dernière, il avait annoncé en janvier que son cancer s'était propagé et qu'il ne se soumettait pas à d'autres traitements.

Après une vie d'engagement politique, « Pepe » Mujica rejoint ainsi ses anciens homologues Néstor Kirchner, Hugo Chavez et Fidel Castro (respectivement décédés en 2010, 2013 et 2016), compagnons de route d'une époque – celle de la « marée rose » latino-américaine – durant laquelle des gouvernements osèrent s'unir pour mieux s'émanciper de la tutelle de Washington et enfin écrire eux-mêmes, de la main gauche et à l'encre rouge, l'histoire d'un sous-continent résolument souverain, plus intégré et fraternel.

Trop souvent réduit à une caricature forgée autour de sa personnalité « atypique » (refus des conventions, style de vie modeste, verbe spontané) et qui expliquerait sa popularité, Pepe Mujica était en réalité bien plus que cela. Il était de ces hommes et femmes qui se battent toute leur vie pour qu'adviennent un autre monde, défiant avec radicalité l'ordre néolibéral, toujours engagé pour la justice sociale.

Une radicalité qu'il expliquait ainsi, fin 1994 : « Il est nécessaire de se radicaliser en profondeur, (mais) je ne parle pas d'une radicalisation fantasmée – ces discours de chapelle qui ne servent qu'à alimenter la littérature de gauche –, mais de la (bataille sur la) scène sociale, dans la rue quand les

# Mujica est parti, son exemple reste

**URUGUAY** Figure emblématique de la gauche latino-américaine, « Pepe » est décédé, mardi, à l'âge de 89 ans. Caricaturé en « président pauvre », il fut surtout celui de la lutte contre la pauvreté.

gens exigent des solutions. » Moins d'utopie et plus de concret, donc, pour l'ancien jeune homme issu d'une famille modeste de Montevideo et qui avait fait le choix, au début des années 1970, de rejoindre la guérilla urbaine des Tupamaros. Arrêté par le régime qui prendra ensuite la forme d'une dictature civico-militaire (1973-1985), il

passe treize ans en prison et subit la torture. Libéré, il reprend le chemin du combat politique et intègre en 1989 le Front étendu (FA), une coalition de partis de gauche, tout en fondant avec d'autres ex-guérilleros – dont sa compagne Lucia Topolansky – le Mouvement de participation populaire.

Il deviendra député (1994) puis sénateur (1999), avant un passage au ministère de l'Agriculture durant la première présidence de Tabaré Vazquez (gauche, 2005-2010). Il est enfin élu président, en 2009, avec un mandat clair : approfondir les réformes sociales engagées par son prédécesseur.

C'est durant sa présidence que Pepe Mujica devient une icône mondiale. Refusant le palais présidentiel, il continue de vivre dans sa ferme, en périphérie rurale de Montevideo. Il reverse 90 % de son salaire à des associations et se déplace dans une vieille Coccinelle, ce qui lui vaudra le surnom de « président le plus pauvre du monde ». « Je ne suis pas pauvre, je suis sobre », disait-il, en pourfendeur invétéré d'une société capitaliste « qui confond bonheur avec consommation ». Sous son mandat, l'Uruguay légalise le mariage homosexuel, dépénalise l'avortement et encadre la production et la vente de cannabis. Mais pourquoi la presse internationale se limite-t-elle à ces quelques sujets ?

Quid de la réduction historique du taux de pauvreté (moins 30 % entre 2005 et 2015), de la meilleure répartition des richesses (taux d'inégalité au plus bas niveau de l'histoire du pays ; augmentation de 50 % du salaire minimum), du développement de l'économie (croissance de 75 %) ou encore des avancées en matière de santé et d'éducation pour les plus démunis ? Sous son mandat, les dépenses publiques et sociales augmentent de près de 50 %, facilitées par l'introduction du premier impôt sur le revenu. Ce sont surtout ces avancées qu'il faudrait retenir, ainsi que son entêtement sur le plan international pour dénoncer sans relâche la « *financiarisation de notre société* »

**Sous son mandat, les dépenses publiques et sociales augmentent de quasi 50 % avec la création du premier impôt sur le revenu.**

et « *la mondialisation qui enrichit une poignée et appauvrit des millions* ».

Avant de quitter le pouvoir, avec une popularité intacte, il confiait croire toujours en la lutte des classes : une « *guerre* » dont les champs de bataille sont désormais « *les salaires et les droits syndicaux* ». Jusqu'à ses derniers jours, Pepe est resté un acteur engagé auprès de ses camarades, notamment lors de la campagne présidentielle de 2024 qui s'est conclue par le retour de son camp au pouvoir. Au nouveau président Yamandu Orsi et à Carolina Cosse, première vice-présidente communiste, de prendre la relève. Quant à l'ex-guerillero, l'heure est enfin venue de se reposer. Au côté de son compatriote Eduardo Galeano, peut-être pour écrire avec lui un nouveau chapitre des *Veines ouvertes de l'Amérique latine* : celui où le Sud arrête de saigner. ■

LUIS REYGADA

**SÉLECTION** À Cannes, la réalisatrice iranienne **Sepideh Farsi** présente son documentaire *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, en l'absence de son héroïne, Fatima Hassouna, tuée le 16 avril par l'armée israélienne.

**Put Your Soul on Your Hand and Walk**, de Sepideh Farsi, France-Palestine-Iran, 1h 50

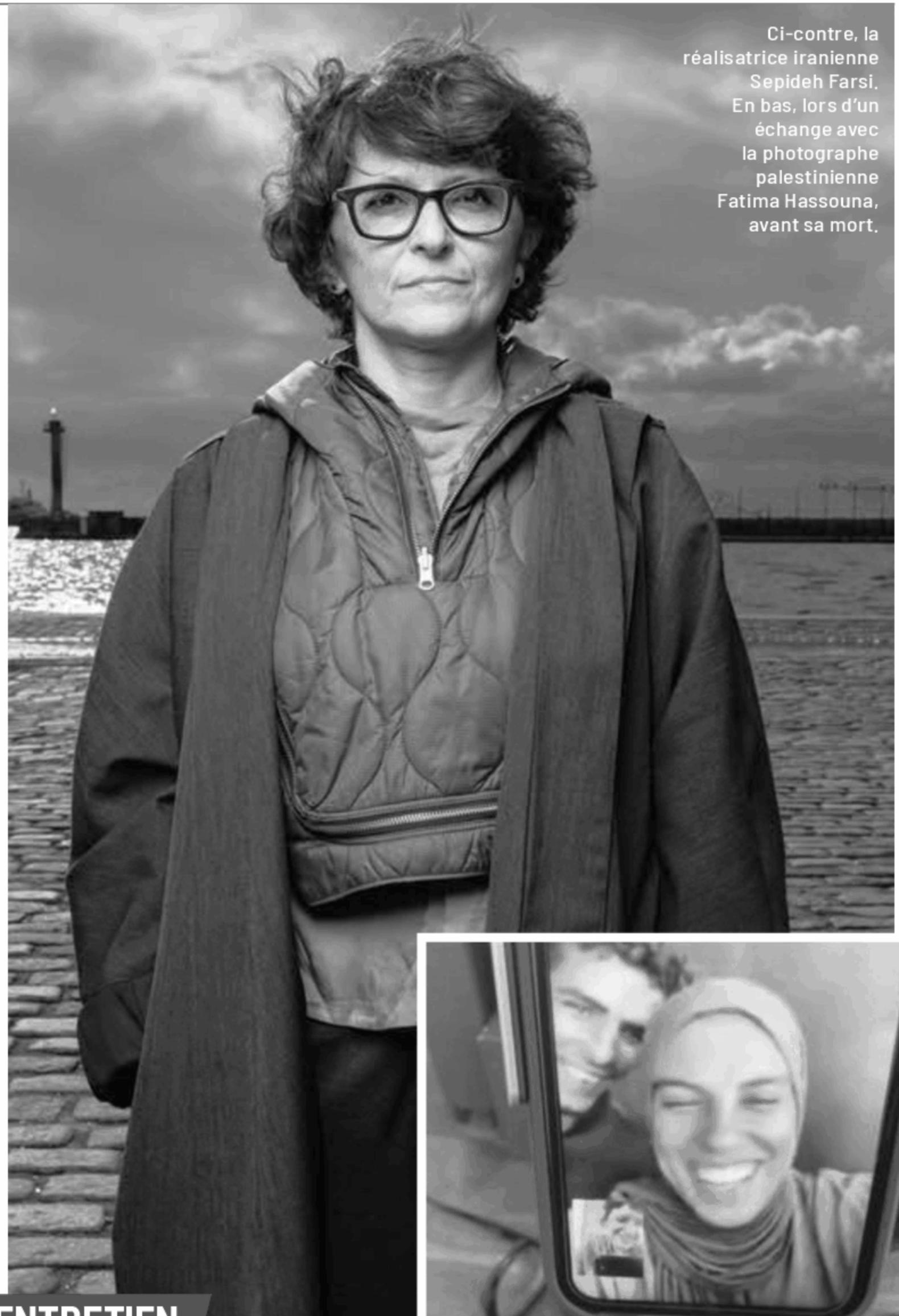
**S**epideh Farsi a appris la mort de Fatima Hassouna et de sa famille le matin du 17 avril. La veille, la réalisatrice venait d'annoncer à cette jeune Gazaouie de 25 ans la sélection à Cannes de *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, dans lequel elle témoigne, par écrans interposés, du quotidien sous les bombes israéliennes – les mêmes qui ont ciblé sa maison cette nuit-là. «Fatem», de son surnom, avait accepté de quitter son pays pour se rendre à Cannes. C'aurait été son premier voyage. Lorsque nous la rencontrons chez elle à Paris, début mai, la réalisatrice le confie : cette mort, elle ne l'a comprise qu'à moitié. Il faudra du temps. En attendant, entre la présentation du film et une exposition des photos prises par Fatima Hassouna pendant la guerre, et après la publication d'une tribune signée par 380 artistes de cinéma pour dénoncer cet assassinat, la quinzaine cannoise est l'occasion de se faire l'écho de celle qui souhaitait «une mort bruyante».

**Fatima Hassouna a-t-elle été visée en raison de son travail de photographe ?**

L'armée israélienne dit avoir visé un membre du Hamas qui se cachait dans la maison. Je connais sa famille et je n'ai aucune idée de qui il pourrait s'agir. L'armée israélienne n'a en outre jamais répondu à cette question. Alors pourquoi est-ce Fatem que l'on décapite ? D'un autre côté, on sait qu'au moins 212 journalistes ont été tués à Gaza. Une investigation sera nécessaire. Ce qui est sûr, c'est que Fatem donnait énormément d'importance au travail qu'elle faisait. Il reste d'elle plusieurs centaines de photos, que nous sommes en train de rassembler. Elle avait un vrai regard de photographe, une véritable méthode, des thématiques et une manière propre d'approcher ses sujets. À ces images, j'ai vu la conscience qui s'est progressivement mise en place, chez elle, pour documenter la guerre.

**Au début du film, elle dit une chose importante : « Ils peuvent nous tuer, mais ils ne peuvent pas nous vaincre... »**

Elle ajoute : « Parce que nous n'avons plus rien à perdre. » Le «rien» à perdre, c'est leur existence même. C'est très présent dans la façon dont les survivants parlent de l'avenir. La mère de Fatem, qui n'a pas été tuée, veut rester à Gaza. Ces gens-là sont nés avec la mémoire de la Nakba, de ces générations de Palestiniens déplacés qui n'ont jamais pu revenir et ont erré d'un camp à l'autre, entre la Syrie, le Liban et ailleurs. Aujourd'hui, alors que les attaques israéliennes ont pris la forme d'un génocide, ils ont conscience qu'ils doivent rester, même au péril de leur vie, sinon leur mémoire historique risque d'être effacée.



ENTRETIEN



FESTIVAL DE CANNES

Il faut des mesures réelles pour la Palestine

Dans le film, vos appels vidéo quotidiens rendent manifeste un aspect important de ce génocide : il se déroule presque en instantané sur nos écrans.

Contrairement à d'autres moments génocidaires, cette fois-ci, nous voyons tout en direct. Et, malgré cela, rien ne se passe, ou pas assez. Quand j'envoyais à Fatem des photos de manifestations pro-Palestine, elle disait : « *C'est incroyable que ces gens pensent à nous, mais ce qu'ils font ne suffit pas.* » L'humanité a pris l'habitude de voir défiler des images d'enfants déchiquetés. C'est pour cela que, dans le film, je tenais à ce que le témoignage soit surtout porté par la parole de Fatem. Certes, j'ai inclus quelques-unes de ses photos au montage. Mais je crois que je me suis vraiment accrochée à sa parole. J'espère qu'elle deviendra un emblème de cette « voix palestinienne » qui nous manque tant.

#### Dans son discours, il y a aussi l'idée, importante, que la Palestine est un centre de toutes les libérations.

Elle disait que le jour où le conflit en Palestine finira tous les conflits du monde cesseront. Je blaguais en lui disant que j'aurais bien aimé la croire. Mais Fatem mettait le doigt sur un point essentiel, qui est que la cause palestinienne exacerbe des tensions présentes partout en Occident. La démocratie occidentale est mise à l'épreuve par cette thématique-là. Ce qu'il se passe dans le monde autour de ce sujet est emblématique pour notre liberté d'expression. L'exemple de la mobilisation dans les universités américaines, la répression du mouvement BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) sont là pour le prouver. Il faut éviter à tout prix ce genre de glissement autoritaire.

#### En tant qu'Iranienne quel regard portez-vous sur la politique de votre pays d'origine vis-à-vis d'Israël ?

Le régime iranien instrumentalise cette cause depuis des décennies, de façon malhable et injuste pour les Palestiniens comme pour les Iraniens. En Iran, une infime partie de la population prend position pour la Palestine. Beaucoup ne se préoccupent que de la dictature iranienne, et à l'extérieur, dans la diaspora, beaucoup ont choisi de garder le silence. Une autre partie de la communauté iranienne est pro-Netanyahu. Tous ces gens qui, au moment de Femme, Vie, Liberté, se battaient ensemble sont maintenant divisés. Celan'a pas lieu d'être. Déplorer que la cause palestinienne soit instrumentalisée par le régime iranien n'empêche pas de dire qu'il faut arrêter ces massacres, ni de lutter contre le régime iranien. L'arrêt d'un génocide, cela devrait parler à l'ensemble de l'humanité.

#### Trois cent quatre-vingts personnalités du cinéma ont publié dans *Libération* une tribune visant à briser le silence, puis un hommage a été rendu à Fatima pendant la cérémonie d'ouverture. Vous vous sentez moins seule ?

Évidemment, oui. Cette tribune, signée par un large groupe de gens du cinéma, est importante. C'est le symptôme d'un vrai malaise face à des institutions culturelles trop silencieuses. Il faut des mesures réelles pour la Palestine, et pas seulement des mots ou des promesses lointaines comme celle, formulée par Macron, de « peut-être » reconnaître l'État palestinien en juin. L'hommage rendu pendant la cérémonie est une bonne chose, mais il y a comme une frilosité dans la façon dont on parle du génocide en cours à Gaza. Les prises de position doivent être à la hauteur du fait que Fatem a payé son engagement et son art au prix de sa vie, de toutes les victimes civiles qui perdent leur vie chaque jour et de la gravité de la crise humanitaire en cours. Il est temps que l'on bouge tous ensemble pour arrêter cette catastrophe. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SAMUEL GLEYZE-ESTEBAN

Exposition des photos de Fatima Hassouna au Pavillon palestinien (Village international à Paris) et au Café des cinéastes du 14 au 24 mai, et à l'hôtel Majestic (salon Croisette) les 19, 20 et 23 mai.

# Un procureur broyé dans l'enfer des purges stalinien



**SÉLECTION OFFICIELLE** L'Ukrainien Sergueï Loznitsa interroge l'histoire et ses répercussions sur le quotidien, en nous plongeant dans l'URSS des années 1930, et sa répression souvent menée contre des communistes.

**Deux procureurs, de Sergueï Loznitsa, France-Allemagne-Pays-Bas-Lettone-Roumanie-Lituanie, 1h58**

Sergueï Loznitsa devient un habitué du Festival de Cannes. L'an dernier, il avait présenté en séance spéciale *Invasion*, une chronique de son pays, l'Ukraine, en pleine guerre après l'invasion russe. En 2017, *Une femme douce*, en compétition, avait vraiment révélé le cinéaste. Entre les deux il était revenu avec *Donbass* (2018), *Babi Yar. Contexte* (2021), *l'Histoire naturelle de la destruction* (2022). Il est de nouveau en compétition avec *Deux procureurs*.

Nous voilà plongés en 1937 dans une Union soviétique en pleine souffrance. La société est brisée par les grandes purges stalinien. Le NKVD (commissariat du peuple aux Affaires intérieures) règne en maître. Sous prétexte d'en finir avec les « éléments contre-révolutionnaires », cette police politique élimine en réalité tous les cadres du parti communiste, les bolcheviks de la première heure. Ils sont emprisonnés, torturés voire assassinés ou envoyés dans des camps.

Certains tentent d'écrire à Staline via le parquet pour dénoncer les faux aveux qu'on leur extirpe. Des lettres qui ne parviendront jamais à leur destinataire. Toute, sauf une, dissimulée par un prisonnier chargé de les brûler. C'est un mot écrit littéralement en lettres de sang sur un morceau de métal à moitié rouillé qui atterrit sur le bureau d'un jeune procureur dans l'oblast de Briansk.

#### UN REGARD SANS CONCESSION

Alexander Kornev (formidable Aleksandr Kuznetsov) vient d'être nommé justement pour enquêter sur les conditions de détention et les éventuelles violations du règlement. C'est ainsi qu'il rencontre Stepniak (juste et émouvant Alexandre Filippenko), au corps marqué par les coups. Commence alors pour le jeune procureur un périple dans les méandres de ce qu'il pensait être la justice. Il va en réalité se noyer dans les tourbillons d'une bureaucratie politique irriguée par la peur. Il se retrouve dans un monde qui lui échappe, dont il ne pressentait pas l'existence.

Dans ce film, la caméra ne bouge jamais, les plans sont fixes, comme si la vie était emprisonnée en permanence. À l'instar de cette prison faite de métal, de

verrous, de cliquetis de portes qui s'ouvrent et se ferment. Kafka n'est pas loin, celui du *Château* et celui du *Procès* bien sûr. On n'ose évoquer la *Métamorphose*... Sans parler d'une référence à Gogol avec le capitaine Kopeikin des *Âmes mortes*. Les couleurs sont ternes, jamais vives. Seuls dominent le noir, le gris, le brun, parfois du bleu foncé et un peu de blanc, marqué, comme une déchirure, par un éclat de rouge sang. Le ton est donné. Dans les couloirs du Palais de justice, tout le monde se méfie de tout le monde, le moindre geste, la moindre parole pourrait être mal interprétée avec des conséquences inimaginables.

Loznitsa porte un regard sans concession. Moins sur le système qui sévissait dans les années 1930 (qu'il dénonce néanmoins) que sur les gens eux-mêmes qui subissent sans comprendre mais en acceptant leur sort. Kornev, le procureur, membre du parti, croit en son idéal communiste, dévoyé par Staline, avec une candeur et une naïveté qui l'amènera à sa perte. Il est piégé par un autre procureur, général celui-là, pièce essentielle du système. Une histoire aux résonances contemporaines. ■

PIERRE BARBANCEY



Alexander Kornev (formidable Aleksandr Kuznetsov) et Andrei Vyshinski (Anatoly Belyi).  
SBS PRODUCTIONS

# Enzo, la lutte des classes au sein d'une famille



**Enzo, de Laurent Cantet, réalisé par Robin Campillo, France, 1h 42**

**A**près *Ma vie, ma gueule*, de Sophie Fillières, la Quinzaine ouvre pour la deuxième année consécutive en rendant hommage à un cinéaste récemment disparu. Décédé en 2024, Laurent Cantet n'a pas pu aller au bout d'*Enzo*, projet écrit avec Robin Campillo (*120 Battements par minute*, 2017), ami de longue date, monteur de six de ses films et son coscénariste à cinq reprises. C'est donc tout naturellement que ce dernier a assuré la réalisation de ce long métrage qui demeure l'œuvre de Laurent Cantet.

Enzo, 16 ans, prépare un CAP de maçon et travaille en alternance sur des chantiers. Mais contrairement aux autres ouvriers, il rentre le soir dans la belle villa de ses parents, sur les hauteurs de La Ciotat. Malgré les ambitions de son père, Enzo a choisi ce métier pour échapper au moule auquel se conforme son frère ainé, promis à de brillantes études. Fasciné par Vlad et Miroslav, deux Ukrainiens qui se disputent pour savoir s'il faut rentrer faire la guerre contre les Russes, le garçon va découvrir une autre vie, d'autres quartiers et un désir d'ailleurs qui se transforme en attirance sexuelle pour Vlad.

Il est rare de traiter ainsi de la lutte des classes à l'intérieur d'une famille.



Pour son premier rôle au cinéma, Eloy Pohu campe le personnage principal.

Laurent Cantet l'avait fait différemment dans *Ressources humaines* (1999) avec un personnage d'étudiant en école de commerce confronté à un plan de licenciements dans l'usine qui employait son père. Ici, c'est le fils qui fait vaciller les fondements du modèle bourgeois.

## TEL BARTLEBY

La force du scénario tient beaucoup à l'écriture de ce personnage d'adolescent mutique. Comme le Bartleby de Herman Melville, le scribe dont l'incroyable force d'inertie fait douter le monde qui l'entoure, ses motivations restent opaques.

Par la mise en scène et l'opposition franche entre le jour et la nuit et les virements nocturnes solitaires d'Enzo, Cantet et Campillo marquent la frontière entre deux mondes qui se rencontrent mais ne se comprennent pas. La guerre, elle, reste hors champ ou presque. Autour d'Eloy Pohu, Élodie Bouchez et Pierfrancesco Favino forment un couple soudé et inquiet, elle magnifique en mère protectrice qui tangue, lui maniant une autre langue que la sienne, ce qui crée une impression de distance. Sans oublier Malou Khebizi, découverte l'an dernier à Cannes dans *Diamant brut*, d'Agathe Riedinger. ■

SOPHIE JOUBERT



**UN CERTAIN REGARD**  
**La Tunisie, terre refoulée d'Afrique**

**Promis le ciel, d'Erigé Sehiri, France-Tunisie-Qatar, 1h 35**

Cannes débute à peine et propose déjà pour l'ouverture d'*Un certain regard* l'un des grands films du Festival. Erige Sehiri, la réalisatrice du somptueux *Promis le ciel*, n'est pas une inconnue sur la Croisette. Déjà, en 2022, la Franco-Tunisienne présentait son premier long métrage, *Sous les figues*, qui décrivait le quotidien de travailleuses agricoles, à la Quinzaine des cinéastes. Passée par le journalisme et le documentaire, elle insuffle du réel à ses fictions. Ici, elle met en lumière d'autres femmes invisibles, trois immigrées noires d'Afrique subsaharienne réunies sous le même toit à Tunis. Marie (Aïssa Maïga), ancienne journaliste devenue pasteure, dirige son église telle une entrepreneuse. Avec une psychologie bienveillante, elle distille la bonne parole à ses ouailles et tente de leur redonner de l'espoir dans l'atmosphère raciste entretenue par les discours du président tunisien Kaïs Saïed. Dans sa maison qui lui sert d'église, Marie héberge Naney (Debora Lobe Naney, formidable révélation), qui a laissé sa fille en Côte d'Ivoire et vivote de petits trafics, et Jolie (Laetitia Ky), une étudiante déterminée et sûre de sa future réussite sociale. Arrive Kenza, une fillette de 4 ans, survivante d'un naufrage en mer. Doivent-elles la garder en toute illégalité ou la confier à l'administration tunisienne ?

Dans cette œuvre chorale, la mise en scène accueille l'urgence du tournage. Le film beau, solaire, plus souvent allusif que directement violent, vaut pour les portraits de ces femmes fortes mais aussi pour les hommes qui les côtoient – un Tunisien complice de Naney, un journaliste ivoirien non voyant – et le quotidien anxiogène qu'il décrit. Comme un rappel de la « saïdisation » des esprits. ■

MICHAËL MÉLINARD

# L'Intérêt d'Adam, thriller pédiatrique asphyxiant



**SEMAINE DE LA CRITIQUE** Un enfant souffrant de malnutrition est au centre d'une confrontation entre une infirmière sous pression et une jeune mère maltraitante.



**L'Intérêt d'Adam, de Laura Wandel, Belgique-France, 1h 15**

La 64<sup>e</sup> Semaine de la critique frappe fort pour son ouverture. Le Syndicat français des critiques de cinéma, qui pilote cette section parallèle de la compétition, a choisi l'intense *l'Intérêt d'Adam*, de la Belge Laura Wandel, pour lancer les festivités. Soit le face-à-face, en immersion, le temps d'une nuit dans le service pédiatrique d'un hôpital, entre une infirmière

usée (Léa Drucker) et une mère isolée maltraitante (Anamaria Vortolomei) qui fait subir ses propres névroses alimentaires à son fils Adam, lequel se trimbale d'inquiétantes carences.

Ramassé sur une heure quinze, caméra à l'épaule flanquée aux basques des protagonistes, le récit est maîtrisé de bout en bout, convoyé par la force de ses actrices. Plongée douloureuse dans une équation insoluble : l'infirmière voudrait aider en se consacrant à ce seul patient mais est ratrappée par les multiples urgences qui étouffent les nuits du service public ; la mère, de toute façon, refuse d'être accompagnée et de voir à quel point elle est un poison pour son enfant. Le temps nécessaire pour gagner sa confiance manque.

Laura Wandel dépeint une enfance ballotée entre deux violences, intime et socio-économique, engendrées par cette dialectique entre institutions malades (l'hôpital et la famille). La thématique de l'enfance sacrifiée était déjà au cœur de son précédent long métrage, *Un monde*, qui se proposait de raconter à hauteur d'enfant le harcèlement scolaire dans une école primaire. Ici, le regard est rehaussé au niveau des adultes – Adam est un enjeu plus qu'un véritable personnage –, mais le film n'en est pas moins bouleversant. Les lumières artificielles et le décorum aseptisé de l'hôpital font le reste, pour consacrer l'atmosphère anxiogène de ce thriller social dont on ne sort pas indemne. ■

CYPRIEN CADDEO

Anamaria Vortolomei et Léa Drucker



Emblème révolutionnaire, vers 1790.  
INTERFOTO/LA COLLECTION

## Une histoire matérielle et langagière de la Révolution

**ESSAI** Deux ouvrages didactiques sont proposés par deux grands spécialistes de la période révolutionnaire, Hervé Leuwers et Jean-Clément Martin.

**Les 100 Mots de la Révolution française**, d'Hervé Leuwers, éditions PUF/Que sais-je ?, 128 pages, 10 euros

**La Révolution française. Cinquante objets racontent**, de Jean-Clément Martin, Eyrolles, 208 pages, 21,90 euros

**L**a compréhension de la Révolution française passe par l'étude de ses mots et de ses objets, de l'«ancien régime» au «nouveau régime», qui incarnent et illustrent à la fois les pratiques et les luttes, les espoirs et les peurs des contemporains, les tâtonnements et les réalisations, et enfin les héritages d'une période qui voit la France «révolutionnée» de 1789 à 1799. Telle est la démarche complémentaire des livres écrits respectivement par Hervé Leuwers et Jean-Clément Martin, qui permet de battre en brèche les idées reçues et simplistes, voire les contrevérités diffusées par une certaine vulgate médiatique. Ces mots, qui se comprennent par une indispensable mise en contexte tant leur signification a pu évoluer jusqu'à aujourd'hui, désignent des acteurs («émigré», «citoyenne», «garde nationale»...), des symboles - qui, ressurgissent ou sont détournés - («bonnet rouge», «cocarde nationale»...), une manière de faire de la politique («club», «pétition»), des moments de fête («fédération») ou de conflits très violents se trouvant encore au cœur d'une mémoire collective très vive («Vendée», «Terreur»).

Les auteurs déjouent les clichés diffusés par la vulgate médiatique.

Les mots de la Révolution permettent d'appréhender cette France «révolutionnée» : un État régénéré («Constitution», «code»...), la naissance d'emblèmes républicains («Liberté, Égalité, Fraternité», «la Marseillaise»...), de nouveaux droits («vote», «divorce») ou des créations

scientifiques «mètre», «télégraphe»...). Les objets sont porteurs de représentation d'une période révolutionnaire - mais aussi contre-révolutionnaire - faite de transformations dont l'écho résonne au présent. L'entrée dans une époque nouvelle peut se lire à travers l'assiette, objet banal de la «Révolution en famille» et le parasol, sous lesquels les marchandes des Halles de Paris vendent les denrées de la vie quotidienne. La carte départementale dit beaucoup de l'invention d'une nouvelle société, qui modèle encore notre organisation administrative et territoriale.

### LE PLUS PETIT DÉTAIL COMpte

La révolution se fait aussi discrètement, et le plus petit détail compte, comme ces boutons d'uniforme des gardes nationales et dessoldats. Toute la population est impliquée dans les débats, en témoignent le journal avec le *Père Duchesne* ou la lanterne qui questionne le sens de la justice. Des objets inattendus sont sur le devant de la scène lors de la fuite du roi arrêtée

à Varennes jusqu'à son procès, avec le carrosse d'*«une monarchie victime de ses habitudes»*. Les déchirements de la France des années 1793-1794 se lisent à travers la faux, «arme archaïque de la contre-révolution paysanne» et le drapeau tricolore, «symbole essentiel qui s'impose peu

à peu». La période du Directoire ou celle de «la difficile reconstruction» est explorée avec les peaux tannées, les statues, les affiches qui donnent à voir les «agitations politiques de la société française avant que la censure napoléonienne ne contrôle l'opinion».

Cette histoire matérielle et du langage de la Révolution donne à voir la complexité d'une période de rupture avec des mots et des objets à la signification sociale et politique changeante et dont les enjeux mémoriels disent beaucoup sur notre temps. ■

FLORENT GODGUIN

## LA CHRONIQUE PHILO DE CYNTHIA FLEURY



JULIE JACQUIN/HANS LUCAS

## Borgianisme: pouvoir et cynisme

Le dernier opus de Giuliano da Empoli, *l'Heure des prédateurs* (Gallimard), a le mérite d'illustrer la réactivation contemporaine d'une vieille façon de faire de la politique, j'ai nommé le borgianisme, qui s'inspire de la figure sans scrupules de César Borgia (1475-1507) et que l'on pourrait définir comme une forme de pouvoir cynique, manipulateur, théâtral, adepte de la transgression des normes, fondé sur l'usage stratégique du chaos pour asseoir l'autorité.

Dorénavant, il y a de nombreux régimes autoritaires postmodernes qui se consolident à la croisée de la propagande, du spectacle et du nihilisme. On se souvient tous de l'altercation savamment mise en scène entre le président Donald Trump et son homologue Volodymyr Zelensky, devant les écrans du monde entier, dans un rituel d'humiliation bien rodé. Mais ne croyons pas que les politiques soient les seuls borgiens. Les seigneurs de la tech leur ressemblent en tout point : mépris de la régulation sociale, passion pour la toute-puissance technologique.

Le borgianisme n'est pas un retour archaïque de la tyrannie, mais une mutation du politique à l'ère du spectacle et du numérique. Il repose sur un pragmatisme cynique : la vérité devient secondaire face à l'efficacité narrative, et l'autorité ne s'ancre plus dans des idéaux mais dans la maîtrise de l'image et du

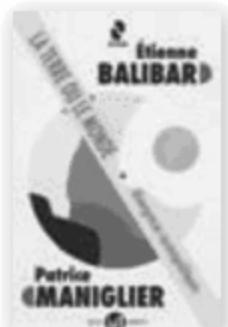
chaos. Le dirigeant borgien s'impose comme un personnage fictionnel, cultivant ambiguïté, transgression et fascination. Ce pouvoir est post-ideologique, sans cohérence doctrinale stable, mais extrêmement habile dans l'art de brouiller les repères, de saturer l'espace médiatique et de retourner chaque crise à son avantage.

Ce cynisme actif se traduit par la stratégie du désordre : fabriquer la crise pour mieux incarner la solution, tout en rendant inaudibles les contre-discours. «La fenêtre d'opportunité», écrit da Empoli, qui existait jusqu'à hier pour qu'un système de règles soit mis en place s'est refermée. L'idée même d'une limite à la logique de la force, de la finance et des cryptomonnaies, à l'emballement de l'IA et des technologies convergentes, ou au basculement de l'ordre international vers la jungle, est sortie du domaine du conceivable. Dans ce monde nouveau, les borgiens ont un avantage décisif car ils ont l'habitude d'évoluer dans un monde sans limites. Ils ne se contentent pas de résister à l'adversité, ils tirent leur force de l'inattendu, de l'instable et du belliqueux. »

Quelle est la différence entre un fou et un génie, éructait Javier Milei? «Le succès!» Le borgianisme ne se contente donc pas d'imposer : il séduit, fascine, désoriente et capte, à travers le spectacle d'une souveraineté grotesque (Foucault), la pulsion d'abandon des sociétés fragilisées, prises dans le piège mortifère de la défiance démocratique, au sens de la défense de l'État de droit. ■



# ESSAI Mettre de la «relation» dans l'hostilité politique



**La Terre ou le monde,**  
de Patrice Maniglier et Étienne Balibar,  
**Mialet Barrault-**  
**Flammarion,**  
**160 pages, 12 euros**

Passionnante controverse politique et philosophique à lire toutes affaires cessantes tant elle fait souffler un vent très frais sur la riche polémique entre les gauches marxiste et écologiste. Cet ouvrage cartographie calmement et avec précision des positions qui prennent ici une ampleur intellectuelle réjouissante. Patrice Maniglier met l'accent sur le point de non-retour que fait craindre la crise écologiste, tandis qu'Étienne Balibar est hanté par les massacres en cours (des

Palestiniens en particulier). Mais ils s'accordent sur les communes logiques capitalistes «exterministes»: surexploitation extractiviste, crises de rareté des matières premières conduisant aux replis nationalistes néofascistes et à la guerre.

## EN FINIR AVEC LES HIÉRARCHIES

Il faut donc penser une nouvelle «cosmopolitique» de paix. Mais qui ou qu'est-ce qui en définit l'universalité? «L'humain» ou le «terrestre»? Quel cosmos dessine un tel «projet»? Le «monde» ou la «Terre»? Balibar rappelle que le «droit cosmopolitique» kantien commandait «l'obligation de ne pas considérer *a priori* l'étranger comme un ennemi». Il propose de prendre acte du «cosmopolitisme inversé» en cours, et d'adopter ce

critère: transformer les «ennemis» en «autres qu'on peut combattre sans les exterminer». Maniglier reconnaît que l'horizon de Bruno Latour de «dépassagement de division entre la nature et la culture» est «moderne» (d'origine spinoziste), et que le souci d'en finir avec les hiérarchies (centralité de «l'homme», virilisme, occidentalocentrisme) est une affaire humaine. Ils s'accordent sur l'idée que la Totalité-Autre, horizon de tout projet, est une fiction nécessaire supposant une diversité de formulations, y compris religieuses, chez les peuples amazoniens en lutte par exemple, auxquelles nul n'est obligé de souscrire. Bref le sujet politique universel, non identitaire, «relationnel» est «à faire», en multipliant les amicales controverses. ■

PASCAL FAUTRIER

# ESSAI De l'électricité en fonction des besoins



**Un secret si bien gardé,**  
d'Anne Lauvergeon,  
**Grasset, 208 pages, 18,50 euros**

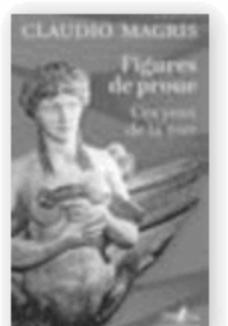
Ancienne conseillère du président Mitterrand, puis présidente du directoire d'Areva de 2001 à 2011, Anne Lauvergeon assumait naguère ses désaccords avec des ministres et des dirigeants d'EDF. D'où ses propos en postface du livre: «Certains pourraient croire que ce livre trouve sa motivation dans une forme de ressentiment que j'aurais pu concevoir vis-à-vis d'EDF. Je voudrais leur dire qu'il n'en est rien.» Ses arguments portent sur l'incohérence des mesures imposées à EDF sous la pression de la Commission européenne et trop souvent acceptées par la France. C'est le cas de l'obligation faite de vendre à bas

prix une partie importante de la production des centrales nucléaires à des entreprises concurrentes.

Anne Lauvergeon affirme que «les œillères dont s'est affublée la Commission européenne pour décarboner l'énergie lui ont fait perdre les grandes orientations géopolitiques, la recherche de la sécurité d'approvisionnement pour ses citoyens, la nécessité de disposer d'une électricité bon marché pour son industrie et ses habitants». Le livre dénonce aussi les incohérences résultant de décisions politiciennes du quinquennat Hollande, comme la fermeture de Fessenheim et la volonté de réduire le nucléaire à 50% de notre production électrique en 2025. Cela fut décidé dans le cadre d'un accord entre le Parti socialiste et Europe Écologie-les Verts. Hostile à cette orientation qui augmente la facture des consommateurs, l'autrice démontre que «les capacités d'électricité pilote, non émettrice de CO<sub>2</sub>, sont le nucléaire et les barrages. Produire plus sur la base déjà installée est le meilleur choix économique». ■

GÉRARD LE PUILL

# ESSAI Ces yeux de la mer



**Figures de proue,**  
de Claudio Magris,  
traduit de l'italien  
par Jean Pastureau et Marie-Noëlle  
Pastureau,  
**Gallimard,**  
**«l'Arpenteur», 155 pages, 19 euros**

Claudio Magris consacre un livre aux figures de proue, placées à l'avant des navires, et dont les «vraies» sont exclusivement féminines. Les figures masculines sont nombreuses, mais ne sont que des mannequins, des fantoches de chars

carnavalesques, des ornements de caserne. Magris nous raconte le sourire de ces figures féminines, leurs seins à demi nus. Les collectionneurs sont nombreux, chez qui il y a pourtant peu de traces de féminisme, car les figures de proue sont souvent énigmatiques, divines, au-dessus de la vie. Elles ont rarement inspiré de grandes pages – hormis celles de Claudio Magris, qui avait déjà abordé la question dans son roman *À l'aveugle* (Gallimard, 2006), et qui persiste ici, avec «ces yeux de la mer», dit-il, partis à la recherche de la Toison d'or... ■

DIDIER PINAUD

# BANDE DESSINÉE Quête nostalgique du créateur en crise



**Tokyo, ces jours-ci,**  
de Taiyô Matsumoto,  
traduit du japonais par  
Thibaud Desbief, Kana,  
**3 tomes, 13,25 euros chacun**

Un éditeur en crise existentielle veut concevoir le manga ultime. Après sa démission soudaine, ce quinqua respecté part à la recherche des dessinateurs admirés de son passé. De cette quête si particulière, Taiyô Matsumoto arrive à tirer un récit universel, humaniste et poétique. Le mangaka ne s'attarde pas à décrire une profession ou un monde de l'édition. Il s'attache plus particulièrement aux personnages,

leurs désirs, leurs ambitions. Manger est-il un bon argument pour renoncer à ses rêves? Le succès fait-il fuir la création? Ville noire, ciel d'encre, personnages introvertis parfois inaccessibles, échappées oniriques du héros discutant avec son moineau bavard... on retrouve la pâte romantique et nostalgique du créateur d'*Amer béton*, de *Ping pong*, ou *Sunny*, au style graphique aussi détaillé que fragile, avec ses gueules carrées, ses bâtiments chancelants, ses traits inspirés à la source par la bande dessinée européenne et notamment le pape Moebius. En trois tomes, Taiyô Matsumoto raconte sa ville, ses simples héros, ses adultes au cœur d'enfant. Et nous ensorcelle. ■

KAREN JANSELME

## PHOTOGRAPHIE La Terre devint une bille bleue, et c'est grâce à un cliché



**November November,**  
d'Alexandre Chollier,  
**la Baconnière, 170 photos,**  
**232 pages, 17,80 euros**

Le 23 décembre 1972, la Nasa rend publique une photo issue de la pellicule NN, November November dans le code alphabétique international, de la mission Apollo 17. Sur la Terre, parfaitement ronde, se distinguent l'Afrique, la péninsule Arabique, et les tourbillons blancs des nuages striant le bleu profond des mers. L'image, prise par les astronautes Gene Cernan, Ron Evans et Harrison Schmitt, est immédiatement connue sous le nom de *Blue Marble*, la Bille Bleue, plus évocateur que AS17-148-22727. Elle sera utilisée tant par les États-Unis pour souligner leur maîtrise technologique que par des pacifistes pour montrer l'unité de l'humanité. Des écologistes l'ont incorporée au «drapeau de la Terre». Elle sert aujourd'hui d'argument contre les platiastes. Et on passe sur les innombrables récupérations publicitaires.

Ce n'est pas la première vue de notre planète prise de l'espace. Youri Gagarine, le premier homme à y accéder le 12 avril 1961, avait exprimé son enthousiasme: «C'est beau au-delà des mots.» Il s'adressait à Gherman Titov qui, quelques mois plus tard, prendra une photo qu'il commenterait en soulignant la fraternité de tous: «Bourgeois et ouvriers, intellectuels et sous-prolétaires, Russes et Américains.» La photographie de l'espace, dès le début, est un enjeu.

Alexandre Chollier, géographe genevois, revient en détail sur l'histoire de cet imaginaire iconique, depuis sa constitution au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux fameux «levers de Terre» pris depuis Apollo 8 en 1968. Il montre comment la Nasa a peu à peu mis l'image au premier plan des objectifs des missions et élaboré des dispositifs et des protocoles de plus en plus efficaces. Ce qui n'empêche pas de rêver. ■

ALAIN NICOLAS

# Dernier tour de piste pour Morgane Alvaro

**TÉLÉVISION** La série *HPI*, portée par Audrey Fleurot, n'aura pas de nouvelle saison. Alors que cette fiction a tutoyé jusqu'à 10 millions de téléspectateurs par épisode, la production choisit d'« arrêter au sommet, avant un éventuel désamour du public ».

**HPI, TF1, 21h 10**

**L**ille, fin mars, soirée de clôture du festival Séries Mania. Dans l'auditorium du Nouveau Siècle, les professionnels de la création audiovisuelle internationale laissent place à un public haut en couleur, excité et familial. La fébrilité est dans l'air : tout le monde sait que cette cinquième saison sonne le glas des aventures improbables de Morgane Alvaro, cette femme de ménage embauchée comme consultante dans un commissariat grâce à son haut potentiel intellectuel.

Sur scène, l'équipe de la série, de la production aux acteurs, partage sa joie d'être là. Audrey Fleurot remercie la « fanbase » solide d'*HPI*, et s'interroge sur l'avenir sans la série : « *Lille, comment on va faire ? il faut qu'on trouve quelque chose. On a la chance depuis le début de la série de découvrir les premiers épisodes parmi vous, avec vos rires qui sont la meilleure* »

*des récompenses.* » Avant de remercier le public, elle fait se lever et applaudir les « Morganettes » dispersées dans la salle qui jaillissent, du premier rang au dernier balcon, dans les tenues dynamisées de l'héroïne.

La projection est un pur moment de spectacle vivant, caisse de résonance des 1750 personnes qui réagissent à voix haute, en direct. Des rires à la pelle, des ho, des ha, des « mais non » interloqués ponctuent les répliques, et des « oui » suivis d'applaudissements explosent lors d'un baiser échangé entre Alvaro et Karadec.

#### LE RÔLE DE SA VIE

Cette saison démarre à toute berzingue avec un hommage à *24 Heures chrono*, la série américaine du début du siècle. Son horloge digitale et le décompte sonore rythment cette interminable journée qui marque le retour au boulot de Morgane et Karadec. Colocataires et coparents d'un petit Léo au sommeil ultrasensible, ils sont épuisés et en galère de nounou. Leur



Morgane et Karadec, des colocataires et coparents d'un petit Léo. NICOLAS ROUCOU/SEPTEMBRE PRO

relation glisse vers un rapport de force inversé. Karadec est un jeune père flippé face à une Morgane rodée aux nouveau-nés et qui voudrait juste soulager ses montées de lait.

Lors d'une master class, Audrey Fleurot révélait avoir trouvé son clown avec le personnage de Morgane, qui lui a offert une palette de jeu immense. Cette rencontre intime entre le personnage et l'actrice, très impliquée, et le succès au rendez-vous en ont fait le rôle de sa vie. Les scénaristes ont absorbé sa personnalité pour nourrir le personnage, qui s'est démarqué des autres héroïnes de séries policières françaises.

Contrairement à Éloïse Rome, Chloé Saint-Laurent, Candice Renoir et Marleau,

Morgane Alvaro n'est pas flic. Elle représente ces femmes dans la précarité qui bataillent fièrement pour nourrir leurs enfants. Elle est un de ces travailleurs essentiels applaudis aux fenêtres pendant le confinement. Allergique à l'autorité, libre, égoïste, elle ne s'écrase pas, et c'est ça.

TF1 diffusera un épisode inédit pendant quatre semaines, à compter de ce jeudi 15 mai. Les suivants, en cours de tournage, seront à l'antenne à la rentrée de septembre. Sans divulguer quoi que ce soit, lorsque le générique de fin du dernier épisode défilera, Morgane Alvaro sera encore bien vivante. Des fois que... ■

CATHERINE ATTIA-CANONNE

## LA TERRE PRINTEMPS 2025

Chez les marchands de journaux et sur la boutique en ligne <https://www.laterre.fr/boutique/>



#### Terre des villes et des campagnes

- Urbains-Ruraux ! Pour une mélée progressiste, par Patrick Le Hyaric
- En Bretagne, des cahiers de doléances pour alerter sur la crise du soin
- Des déserts dans le Périgord
- En Bourgogne-Franche-Comté, la bataille du rail est engagée
- Les campagnes françaises : portrait de territoires populaires
- Retour à la terre : qui sont ces actifs en quête de reconversion agricole ?
- Jeunes des villes, jeunes des campagnes en quête d'avenir
- Le paysan du 93, par Pierre-Louis Basse

#### Droit à l'alimentation

- Souveraineté alimentaire. Un scandale made in France, avec Terre de Liens.
- Pour l'inscription du droit à l'alimentation dans la Constitution et l'adoption d'une loi-cadre pour garantir son application
- Le droit à l'alimentation, du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> âge

#### Je commande un exemplaire

Nom _____	Prénom _____
Date de naissance souhaitée _____	Tél. _____
Adresse _____	Code postal _____
Ville _____	Code postal _____

Vous pouvez recevoir tous les quinze jours les nouvelles de la Terre en nous indiquant votre adresse électronique : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je complète et je retourne ce bulletin avec mon chèque de 10 € (7,50 € + 2,50 € de frais de port) à l'adresse suivante : « LA TERRE », Service Diffusion, 1, route de Vouvray - Huisne - 72160 DUNEAU. Chèque à l'ordre de « La Terre ».

Je souhaite recevoir les offres de La Terre  
 Je souhaite recevoir les offres des partenaires de La Terre

Les informations contenues dans le présent document, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par La Terre pour la gestion de sa relation client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Celles-ci peuvent être communiquées à nos partenaires à des fins de prospection. Vous disposez d'un droit d'accès et de rétractation.

**RETRouvez l'Humanité sur Internet**

**Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...**

**Toute notre actualité à portée de clic.**

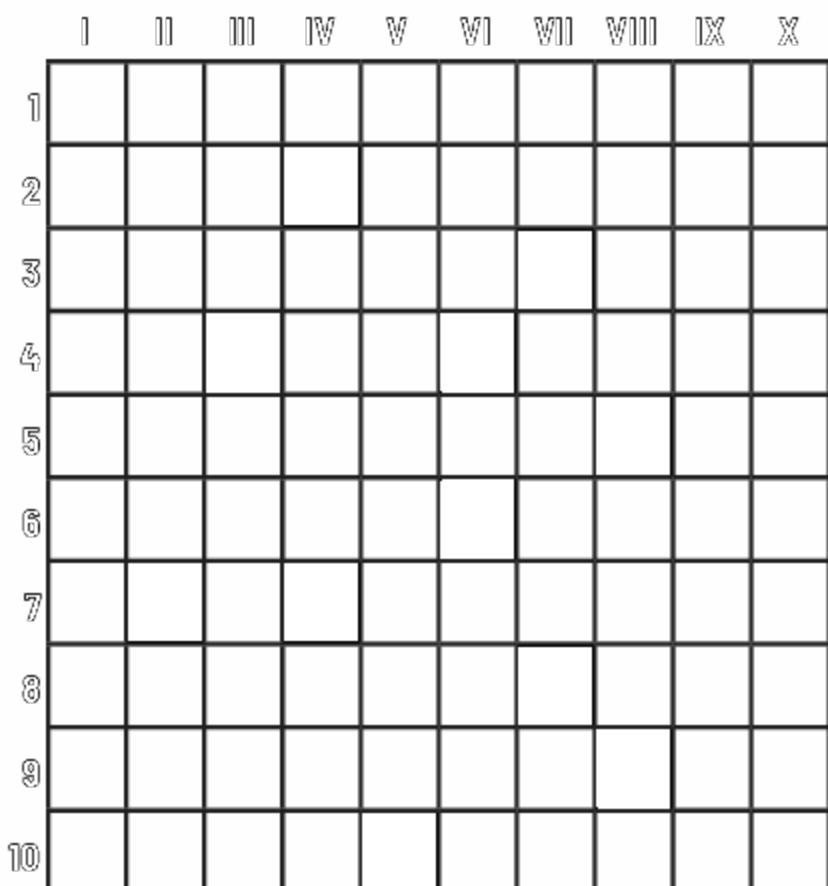
➤ [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)

➤ [facebook.com/humanite.fr](https://facebook.com/humanite.fr)

➤ [twitter.com/humanite\\_fr](https://twitter.com/humanite_fr)

➤ [linkedin.com/company/lhumanite](https://linkedin.com/company/lhumanite)

➤ Compte lhumanitefr sur Instagram


**MOTS CROISÉS N° 24 193 par Martial Dubois****HORIZONTALEMENT**

1. Madrilènes. 2. Ce qui donne un vif intérêt. Poufferont. 3. Égarés. Élima jusqu'à la corde. 4. Dans le vent. Intra-muros. Bayer aux cornilles. 5. Instrument à vent muni d'un bec. Zeus l'envoya paître. 6. Leurs racines sont bénéfiques. Espaces occupés par des dunes. 7. Peasant. 8. En mettre plein la vue. Capucin. 9. Naturisme. Apparu. 10. Angoisse irraisonnée, ressentie avant une épreuve. Ils sont Unis en Amérique.

**VERTICALEMENT**

1. Épient. 11. Représentation d'un spectacle. Sans tache. 12. Bruisé. Grande quantité. 13. Membrane gélatineuse formée à la surface du vin. Geste répété jusqu'au ridicule. 14. Salariés qui cessent volontairement le travail dans un but revendicatif. 15. Ville de Serbie. Fusil. 16. Pépite. Anatomiste et embryologiste estonien. Alors. 17. Porté aux nues. Petit radeau. 18. Prof. X. Fiefs qui appartenaient à la couronne polonoise.s

**SOLUTION HORIZONTALEMENT** Les espagnoles. 2. Sel. Rivotent. 3. Pume. 4. Lin. 5. Visites. 6. Armé. 7. Dr. Baset. Et. 8. Séance. 9. Explosif. 10. Armada. 11. Mère. 12. Tic. 13. Gré-verticalement. 14. Nécessaires. 15. Tarente. 16. Ester. 17. Armida. 18. Apparue. 19. Etats-Unis. 20. Radeau. 21. Prof. X. 22. Fiefs. 23. Polonoises. 24. Couronne. 25. Rivotent. 26. Sel. 27. Séances. 28. Dr. 29. Baset. 30. Tic. 31. Mère. 32. Tic. 33. Gré-verticalement. 34. Nécessaires. 35. Tarente. 36. Ester. 37. Armada. 38. Apparue. 39. Etats-Unis. 40. Radeau. 41. Prof. X. 42. Fiefs. 43. Polonoises. 44. Couronne. 45. Rivotent. 46. Sel. 47. Séances. 48. Dr. 49. Baset. 50. Tic. 51. Mère. 52. Tic. 53. Gré-verticalement. 54. Nécessaires. 55. Tarente. 56. Ester. 57. Armada. 58. Apparue. 59. Etats-Unis. 60. Radeau. 61. Prof. X. 62. Fiefs. 63. Polonoises. 64. Couronne. 65. Rivotent. 66. Sel. 67. Séances. 68. Dr. 69. Baset. 70. Tic. 71. Mère. 72. Tic. 73. Gré-verticalement. 74. Nécessaires. 75. Tarente. 76. Ester. 77. Armada. 78. Apparue. 79. Etats-Unis. 80. Radeau. 81. Prof. X. 82. Fiefs. 83. Polonoises. 84. Couronne. 85. Rivotent. 86. Sel. 87. Séances. 88. Dr. 89. Baset. 90. Tic. 91. Mère. 92. Tic. 93. Gré-verticalement. 94. Nécessaires. 95. Tarente. 96. Ester. 97. Armada. 98. Apparue. 99. Etats-Unis. 100. Radeau. 101. Prof. X. 102. Fiefs. 103. Polonoises. 104. Couronne. 105. Rivotent. 106. Sel. 107. Séances. 108. Dr. 109. Baset. 110. Tic. 111. Mère. 112. Tic. 113. Gré-verticalement. 114. Nécessaires. 115. Tarente. 116. Ester. 117. Armada. 118. Apparue. 119. Etats-Unis. 120. Radeau. 121. Prof. X. 122. Fiefs. 123. Polonoises. 124. Couronne. 125. Rivotent. 126. Sel. 127. Séances. 128. Dr. 129. Baset. 130. Tic. 131. Mère. 132. Tic. 133. Gré-verticalement. 134. Nécessaires. 135. Tarente. 136. Ester. 137. Armada. 138. Apparue. 139. Etats-Unis. 140. Radeau. 141. Prof. X. 142. Fiefs. 143. Polonoises. 144. Couronne. 145. Rivotent. 146. Sel. 147. Séances. 148. Dr. 149. Baset. 150. Tic. 151. Mère. 152. Tic. 153. Gré-verticalement. 154. Nécessaires. 155. Tarente. 156. Ester. 157. Armada. 158. Apparue. 159. Etats-Unis. 160. Radeau. 161. Prof. X. 162. Fiefs. 163. Polonoises. 164. Couronne. 165. Rivotent. 166. Sel. 167. Séances. 168. Dr. 169. Baset. 170. Tic. 171. Mère. 172. Tic. 173. Gré-verticalement. 174. Nécessaires. 175. Tarente. 176. Ester. 177. Armada. 178. Apparue. 179. Etats-Unis. 180. Radeau. 181. Prof. X. 182. Fiefs. 183. Polonoises. 184. Couronne. 185. Rivotent. 186. Sel. 187. Séances. 188. Dr. 189. Baset. 190. Tic. 191. Mère. 192. Tic. 193. Gré-verticalement. 194. Nécessaires. 195. Tarente. 196. Ester. 197. Armada. 198. Apparue. 199. Etats-Unis. 200. Radeau. 201. Prof. X. 202. Fiefs. 203. Polonoises. 204. Couronne. 205. Rivotent. 206. Sel. 207. Séances. 208. Dr. 209. Baset. 210. Tic. 211. Mère. 212. Tic. 213. Gré-verticalement. 214. Nécessaires. 215. Tarente. 216. Ester. 217. Armada. 218. Apparue. 219. Etats-Unis. 220. Radeau. 221. Prof. X. 222. Fiefs. 223. Polonoises. 224. Couronne. 225. Rivotent. 226. Sel. 227. Séances. 228. Dr. 229. Baset. 230. Tic. 231. Mère. 232. Tic. 233. Gré-verticalement. 234. Nécessaires. 235. Tarente. 236. Ester. 237. Armada. 238. Apparue. 239. Etats-Unis. 240. Radeau. 241. Prof. X. 242. Fiefs. 243. Polonoises. 244. Couronne. 245. Rivotent. 246. Sel. 247. Séances. 248. Dr. 249. Baset. 250. Tic. 251. Mère. 252. Tic. 253. Gré-verticalement. 254. Nécessaires. 255. Tarente. 256. Ester. 257. Armada. 258. Apparue. 259. Etats-Unis. 260. Radeau. 261. Prof. X. 262. Fiefs. 263. Polonoises. 264. Couronne. 265. Rivotent. 266. Sel. 267. Séances. 268. Dr. 269. Baset. 270. Tic. 271. Mère. 272. Tic. 273. Gré-verticalement. 274. Nécessaires. 275. Tarente. 276. Ester. 277. Armada. 278. Apparue. 279. Etats-Unis. 280. Radeau. 281. Prof. X. 282. Fiefs. 283. Polonoises. 284. Couronne. 285. Rivotent. 286. Sel. 287. Séances. 288. Dr. 289. Baset. 290. Tic. 291. Mère. 292. Tic. 293. Gré-verticalement. 294. Nécessaires. 295. Tarente. 296. Ester. 297. Armada. 298. Apparue. 299. Etats-Unis. 300. Radeau. 301. Prof. X. 302. Fiefs. 303. Polonoises. 304. Couronne. 305. Rivotent. 306. Sel. 307. Séances. 308. Dr. 309. Baset. 310. Tic. 311. Mère. 312. Tic. 313. Gré-verticalement. 314. Nécessaires. 315. Tarente. 316. Ester. 317. Armada. 318. Apparue. 319. Etats-Unis. 320. Radeau. 321. Prof. X. 322. Fiefs. 323. Polonoises. 324. Couronne. 325. Rivotent. 326. Sel. 327. Séances. 328. Dr. 329. Baset. 330. Tic. 331. Mère. 332. Tic. 333. Gré-verticalement. 334. Nécessaires. 335. Tarente. 336. Ester. 337. Armada. 338. Apparue. 339. Etats-Unis. 340. Radeau. 341. Prof. X. 342. Fiefs. 343. Polonoises. 344. Couronne. 345. Rivotent. 346. Sel. 347. Séances. 348. Dr. 349. Baset. 350. Tic. 351. Mère. 352. Tic. 353. Gré-verticalement. 354. Nécessaires. 355. Tarente. 356. Ester. 357. Armada. 358. Apparue. 359. Etats-Unis. 360. Radeau. 361. Prof. X. 362. Fiefs. 363. Polonoises. 364. Couronne. 365. Rivotent. 366. Sel. 367. Séances. 368. Dr. 369. Baset. 370. Tic. 371. Mère. 372. Tic. 373. Gré-verticalement. 374. Nécessaires. 375. Tarente. 376. Ester. 377. Armada. 378. Apparue. 379. Etats-Unis. 380. Radeau. 381. Prof. X. 382. Fiefs. 383. Polonoises. 384. Couronne. 385. Rivotent. 386. Sel. 387. Séances. 388. Dr. 389. Baset. 390. Tic. 391. Mère. 392. Tic. 393. Gré-verticalement. 394. Nécessaires. 395. Tarente. 396. Ester. 397. Armada. 398. Apparue. 399. Etats-Unis. 400. Radeau. 401. Prof. X. 402. Fiefs. 403. Polonoises. 404. Couronne. 405. Rivotent. 406. Sel. 407. Séances. 408. Dr. 409. Baset. 410. Tic. 411. Mère. 412. Tic. 413. Gré-verticalement. 414. Nécessaires. 415. Tarente. 416. Ester. 417. Armada. 418. Apparue. 419. Etats-Unis. 420. Radeau. 421. Prof. X. 422. Fiefs. 423. Polonoises. 424. Couronne. 425. Rivotent. 426. Sel. 427. Séances. 428. Dr. 429. Baset. 430. Tic. 431. Mère. 432. Tic. 433. Gré-verticalement. 434. Nécessaires. 435. Tarente. 436. Ester. 437. Armada. 438. Apparue. 439. Etats-Unis. 440. Radeau. 441. Prof. X. 442. Fiefs. 443. Polonoises. 444. Couronne. 445. Rivotent. 446. Sel. 447. Séances. 448. Dr. 449. Baset. 450. Tic. 451. Mère. 452. Tic. 453. Gré-verticalement. 454. Nécessaires. 455. Tarente. 456. Ester. 457. Armada. 458. Apparue. 459. Etats-Unis. 460. Radeau. 461. Prof. X. 462. Fiefs. 463. Polonoises. 464. Couronne. 465. Rivotent. 466. Sel. 467. Séances. 468. Dr. 469. Baset. 470. Tic. 471. Mère. 472. Tic. 473. Gré-verticalement. 474. Nécessaires. 475. Tarente. 476. Ester. 477. Armada. 478. Apparue. 479. Etats-Unis. 480. Radeau. 481. Prof. X. 482. Fiefs. 483. Polonoises. 484. Couronne. 485. Rivotent. 486. Sel. 487. Séances. 488. Dr. 489. Baset. 490. Tic. 491. Mère. 492. Tic. 493. Gré-verticalement. 494. Nécessaires. 495. Tarente. 496. Ester. 497. Armada. 498. Apparue. 499. Etats-Unis. 500. Radeau. 501. Prof. X. 502. Fiefs. 503. Polonoises. 504. Couronne. 505. Rivotent. 506. Sel. 507. Séances. 508. Dr. 509. Baset. 510. Tic. 511. Mère. 512. Tic. 513. Gré-verticalement. 514. Nécessaires. 515. Tarente. 516. Ester. 517. Armada. 518. Apparue. 519. Etats-Unis. 520. Radeau. 521. Prof. X. 522. Fiefs. 523. Polonoises. 524. Couronne. 525. Rivotent. 526. Sel. 527. Séances. 528. Dr. 529. Baset. 530. Tic. 531. Mère. 532. Tic. 533. Gré-verticalement. 534. Nécessaires. 535. Tarente. 536. Ester. 537. Armada. 538. Apparue. 539. Etats-Unis. 540. Radeau. 541. Prof. X. 542. Fiefs. 543. Polonoises. 544. Couronne. 545. Rivotent. 546. Sel. 547. Séances. 548. Dr. 549. Baset. 550. Tic. 551. Mère. 552. Tic. 553. Gré-verticalement. 554. Nécessaires. 555. Tarente. 556. Ester. 557. Armada. 558. Apparue. 559. Etats-Unis. 560. Radeau. 561. Prof. X. 562. Fiefs. 563. Polonoises. 564. Couronne. 565. Rivotent. 566. Sel. 567. Séances. 568. Dr. 569. Baset. 570. Tic. 571. Mère. 572. Tic. 573. Gré-verticalement. 574. Nécessaires. 575. Tarente. 576. Ester. 577. Armada. 578. Apparue. 579. Etats-Unis. 580. Radeau. 581. Prof. X. 582. Fiefs. 583. Polonoises. 584. Couronne. 585. Rivotent. 586. Sel. 587. Séances. 588. Dr. 589. Baset. 590. Tic. 591. Mère. 592. Tic. 593. Gré-verticalement. 594. Nécessaires. 595. Tarente. 596. Ester. 597. Armada. 598. Apparue. 599. Etats-Unis. 600. Radeau. 601. Prof. X. 602. Fiefs. 603. Polonoises. 604. Couronne. 605. Rivotent. 606. Sel. 607. Séances. 608. Dr. 609. Baset. 610. Tic. 611. Mère. 612. Tic. 613. Gré-verticalement. 614. Nécessaires. 615. Tarente. 616. Ester. 617. Armada. 618. Apparue. 619. Etats-Unis. 620. Radeau. 621. Prof. X. 622. Fiefs. 623. Polonoises. 624. Couronne. 625. Rivotent. 626. Sel. 627. Séances. 628. Dr. 629. Baset. 630. Tic. 631. Mère. 632. Tic. 633. Gré-verticalement. 634. Nécessaires. 635. Tarente. 636. Ester. 637. Armada. 638. Apparue. 639. Etats-Unis. 640. Radeau. 641. Prof. X. 642. Fiefs. 643. Polonoises. 644. Couronne. 645. Rivotent. 646. Sel. 647. Séances. 648. Dr. 649. Baset. 650. Tic. 651. Mère. 652. Tic. 653. Gré-verticalement. 654. Nécessaires. 655. Tarente. 656. Ester. 657. Armada. 658. Apparue. 659. Etats-Unis. 660. Radeau. 661. Prof. X. 662. Fiefs. 663. Polonoises. 664. Couronne. 665. Rivotent. 666. Sel. 667. Séances. 668. Dr. 669. Baset. 670. Tic. 671. Mère. 672. Tic. 673. Gré-verticalement. 674. Nécessaires. 675. Tarente. 676. Ester. 677. Armada. 678. Apparue. 679. Etats-Unis. 680. Radeau. 681. Prof. X. 682. Fiefs. 683. Polonoises. 684. Couronne. 685. Rivotent. 686. Sel. 687. Séances. 688. Dr. 689. Baset. 690. Tic. 691. Mère. 692. Tic. 693. Gré-verticalement. 694. Nécessaires. 695. Tarente. 696. Ester. 697. Armada. 698. Apparue. 699. Etats-Unis. 700. Radeau. 701. Prof. X. 702. Fiefs. 703. Polonoises. 704. Couronne. 705. Rivotent. 706. Sel. 707. Séances. 708. Dr. 709. Baset. 710. Tic. 711. Mère. 712. Tic. 713. Gré-verticalement. 714. Nécessaires. 715. Tarente. 716. Ester. 717. Armada. 718. Apparue. 719. Etats-Unis. 720. Radeau. 721. Prof. X. 722. Fiefs. 723. Polonoises. 724. Couronne. 725. Rivotent. 726. Sel. 727. Séances. 728. Dr. 729. Baset. 730. Tic. 731. Mère. 732. Tic. 733. Gré-verticalement. 734. Nécessaires. 735. Tarente. 736. Ester. 737. Armada. 738. Apparue. 739. Etats-Unis. 740. Radeau. 741. Prof. X. 742. Fiefs. 743. Polonoises. 744. Couronne. 745. Rivotent. 746. Sel.



# Quelle prise en charge de la fin de vie? (2/3)

Soins palliatifs et « aide active à mourir », le débat a été scindé en deux propositions de loi par Matignon. Les textes sont examinés l'un après l'autre à l'Assemblée, même si une discussion commune aura lieu.

**La proposition de loi est clairement motivée par une idéologie libertarienne. Elle consacre le refus d'accompagnement des situations de détresse.**

**L**e projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie dans sa version du 18 mai 2024 a été scindé en deux propositions de loi d'origine parlementaire, consacrée l'une aux soins palliatifs, l'autre à la fin de vie. La proposition de loi du 2 mai 2025 annonce clairement l'inspiration du texte désigné comme relatif au « droit » à l'aide à mourir. Nous sommes loin de la déclaration du président de la République qui, le 11 mars 2024, avait souhaité que le modèle français « ouvre la possibilité de demander une aide à mourir sous certaines conditions strictes ». Le groupe de parlementaires qui a adopté ce texte montre que la proposition de loi, dans sa rédaction actuelle, est clairement motivée par une idéologie libertarienne.

En effet, elle affirme avec détermination que l'être humain doit être certes maître de sa vie et de sa mort, mais qu'en outre, il est en droit d'exiger que la société lui fournisse une substance mortelle. Il choisira alors soit de se l'administrer, soit de se la faire administrer « par le médecin ou l'infirmier » chargés de l'accompagner et donc désignés comme le bras séculier d'un nouveau visage du biopouvoir. Le texte s'obstine dans un euphémisme lexical en refusant d'écrire qu'il institue le suicide assisté et l'euthanasie. Cette proposition de loi est devenue un modèle même de fracture sociale dès lors que, s'adressant à des personnes malades, elle soulève l'inquiétude de la majorité des soignants, et notamment de celles et de ceux qui ont l'expérience de l'accompagnement, de l'écoute, de la prise en soins des personnes souffrantes.



**ROGER GIL**  
Neurologue,  
doyen honoraire  
de la faculté  
de médecine  
de Poitiers

Cette proposition de loi n'accorde pas la moindre attention aux détresses qui peuvent conduire à énoncer le souhait de mourir. Est-il acceptable qu'un tel souhait soit tenu séance tenante comme l'élément déclencheur d'une procédure expéditive menant à la prescription de la mort ? Ce texte méconnaît gravement le sens de l'autonomie en situation de vulnérabilité. Parce qu'il est mû par une idéologie révant d'imposer une rupture anthropologique, il additionne des mesures autoritaires et rudes. Il vide la collégialité de toute sa substance et dénie la clause de conscience aux pharmaciens, aux infirmières et aides-soignants, considérés comme des instruments au service de prescriptions désincarnées.

**Ce texte méconnaît le sens de l'autonomie en situation de vulnérabilité.**

Le texte proposé veut mener à la mort en méconnaissant la temporalité et la complexité de décisions humaines qu'il conduit à grandes enjambées vers l'irréversibilité. Nulle précaution n'est prise à l'égard de personnes atteintes d'un déficit cognitif. Il crée un délit d'entrave unique au monde qui équivaut à un refus inacceptable d'accompagnement des situations de détresse. Il envoie un signal désastreux à toutes celles et tous ceux qui œuvrent à la prévention du suicide. Après avoir quitté le cheval de Troie des soins palliatifs, la pensée libertarienne à la française aurait-elle besoin d'exciper d'un pouvoir suzerain pour glisser de l'aide à mourir au droit à mourir, puis au devoir de faire mourir ? ■



**À LIRE**

***À vous je peux le dire. Écouter les mots de la fin*,**  
d'Elsa Walter,  
Flammarion, 2022.

**Il faut faire une vraie place à l'approche palliative dans les pratiques des services curatifs, pour écouter vraiment les volontés des patients.**

**R**ien ne justifie d'opposer les soins palliatifs à l'aide à mourir. La Convention citoyenne avait bien travaillé en 2023 dans une logique de continuum de soins de la fin de vie. Pourtant, deux textes distincts arrivent à l'Assemblée. Séparer les lois, c'est risquer de séparer les parcours et de complexifier les prises en charge. Or, dans la vie réelle, les patients en fin de vie souffrent déjà de parcours discontinus et mal coordonnés.

Certains patients sont soulagés un temps par une prise en charge palliative, puis demandent à être aidés à mourir quand leurs souffrances deviennent intolérables et inapaisables. En Belgique, ce choix est possible. L'euthanasie est pratiquée au sein des unités palliatives, comme dans tout lieu de soins. Si notre objectif est de faire reculer le mal-mourir, il faudra en finir avec ces antagonismes théoriques, issus de pensées dogmatiques et déconnectées du terrain, qui polluent encore le débat. Autre écueil à éviter : la surprocéduralisation des parcours. La mort n'est pas un dossier à instruire. Il faut un cadre éthique clair, mais pas un corset administratif. L'urgence, l'imprévu, la détresse en phase terminale sont des réalités qu'il faut pouvoir accueillir avec souplesse. On peut donc saluer la suppression, en commission des Affaires sociales, du contrôle a priori pour la sédatrice profonde et continue jusqu'au décès. Cette mesure, issue de la loi Claeys-Leonetti de 2016,

**L'urgence, l'imprévu, la détresse sont des réalités qu'il faut pouvoir accueillir.**



**ELSA WALTER**  
Auteure, bénévole  
auprès de malades  
en fin de vie

répond à des situations différentes de celles visées par l'aide à mourir. Les deux doivent pouvoir coexister dans un cadre cohérent. Mais pour que le choix existe en fin de vie, encore faut-il que les patients soient bien informés : sur les options thérapeutiques tant qu'il y en a, comme sur la fin du chemin quand il devient inéluctable. Encore

trop souvent, lorsque le pronostic s'obscurcit, la vérité est cachée ou formulée de manière incompréhensible. Or, de nombreux patients sont angoissés par ces informations partielles et peu claires. Ce débat, pourtant central, est encore trop étendu. C'est seulement à la condition de bien les informer que nous pourrons permettre aux patients de devenir acteurs de leur fin de vie, et de réfléchir sereinement à leurs volontés.

Concernant l'aide à mourir, une avancée majeure a été obtenue en commission : laisser le choix au patient entre l'autoadministration ou l'administration par un soignant. Il faudra du temps. Il faudra du courage. Notamment celui des médecins, pour oser regarder la mort autrement que comme un échec thérapeutique, pour faire une vraie place à l'approche palliative dans les pratiques des services curatifs, mais aussi pour écouter vraiment les volontés des patients. La clause de conscience pour les soignants est indispensable. Mais l'errance finale des malades incurables est inacceptable. Nous avons besoin d'un accompagnement fluide, sans rupture, où soins palliatifs et aide à mourir ne s'excluent pas, mais cohabitent dans une même logique. Parce qu'il n'y a qu'un seul chemin : celui du soin. ■



Retraites,  
souveraineté  
alimentaire,  
lutte contre les  
néonicotinoïdes...  
le parlementaire  
œuvre à  
l'amélioration  
des conditions  
de vie dans  
les campagnes.  
JULIEN JAULIN/HANS LUCAS  
POUR L'HUMANITÉ

## Julien Brugerolles, la relève d'André Chassaigne

**D**uminifrigé qui meuble son bureau à l'Assemblée nationale, Julien Brugerolles extrait une bouteille de Volvic citron. Un poil chauvin, l'Auvergnat. « On ne se refait pas », plaisante-t-il en poussant les dossiers qui s'accumulent déjà sur sa table. Fier surtout de défendre les intérêts des 132 communes de sa circonscription – la cinquième du Puy-de-Dôme – « très rurale ». Un peu plus d'un mois désormais qu'il a chaussé les souliers de député, à la suite du départ du communiste André Chassaigne, figure emblématique du Parlement. Son prédécesseur a démissionné pour se consacrer à son nouveau mandat d'adjoint au maire de Saint-Amant-Roche-Savine. À l'inverse, Julien Brugerolles a quitté son poste d'adjoint au maire de Paslières, la commune où il vit avec sa compagne et leurs deux enfants. Reste que dans les vastes couloirs de l'Assemblée, le nouveau député a très rapidement trouvé ses marques.

Il faut dire qu'il n'est pas en terrain inconnu. Il a été le bras droit de « Dédé » durant plus de quinze ans avant de devenir son suppléant en 2022. Un travail de l'ombre qui permet à Julien Brugerolles de passer « de l'autre côté du miroir » en toute confiance. Depuis ses débuts dans les cercles militants communistes du Puy-de-Dôme, et son premier mi-temps d'attaché parlementaire en 2008, le quadragénaire a roulé sa bosse

Après avoir travaillé pendant près de vingt ans aux côtés du député communiste, le quadragénaire lui a succédé sur les bancs de l'Assemblée. Comme « Dédé », il entend défendre les plus modestes et porter les questions agricoles.

après d'André Chassaigne. « On savait ce que l'autre pensait sans avoir besoin de parler. Il y a eu des grands moments de politique que j'ai vécus de l'intérieur », évoque-t-il, le regard brillant. Parmi ceux-là, la bataille contre les OGM et l'amendement 252, porté et défendu avec ferveur ; l'avant-présidentielle de 2012 ; ou encore les lois Chassaigne 1 et 2 sur les retraites agricoles, fruit de « dix ans de travail parlementaire ».

### LA FIBRE SOCIALE

Aujourd'hui, peu de choses ont changé – si ce n'est que c'est au tour de Julien Brugerolles de siéger aux côtés des 16 autres membres du groupe de la Gauche démocrate et république (GDR). « Il aura une parole extrêmement forte, j'en suis convaincu. On fait équipe depuis longtemps, c'est simplement une inversion des rôles », mesure André Chassaigne. Même éloigné des bancs de l'Hémicycle, « Dédé » n'est jamais bien loin de sa relève, qu'il seconde désormais bénévolement. « Difficile pour lui de s'arrêter. On est

une vieille équipe de travail avec André », apprécie Julien Brugerolles. Même équipe parlementaire, mêmes dossiers, et toujours un focus sur les questions énergétiques, environnementales et agricoles. La ligne est claire : poursuivre le travail initié, et continuer de lutter pour améliorer les conditions de vie dans les campagnes. Entre autres en déposant bientôt une proposition de loi « sur la question des toutes petites retraites agricoles, et notamment celles des femmes, souvent veuves, qui n'ont jamais réellement cotisé », dans la continuité des lois Chassaigne.

Ces problématiques font écho au milieu modeste dans lequel Julien Brugerolles a grandi. Petit-fils d'agriculteurs, fils d'une femme de ménage et d'un postier, syndiqué à la CGT, il a très vite été sensibilisé aux luttes sociales. « En 1995, il y a une énorme manifestation autour du plan Juppé, déjà sur la question de la Sécurité sociale et des retraites. Mon père a fait plus d'un mois de grève. À la fin, c'était un peu dur », se remémore-t-il. Dans son HLM accolé à la banlieue chic

de Clermont-Ferrand, à Durtoz, il côtoie la bourgeoisie clermontoise, celle qui possède dès l'enfance « une bonne connaissance de la trajectoire scolaire à suivre ». Bon élève, il parvient à tirer son épingle du jeu en accédant aux classes européennes du collège-lycée Blaise-Pascal. Non sans essuyer un certain mépris de classe. « Durant l'entretien pour accéder aux classes européennes, on a demandé à mon père : "Est-ce que vous arriverez à payer les voyages scolaires de votre enfant ?" Ça m'avait scié », s'indigne l'élu.

### DES RÉALITÉS TERRE À TERRE

Son intérêt pour les questions agricoles, lui, a été nourri par les expériences professionnelles qui ont rythmé et suivi son cursus à Sciences-Po Toulouse. Stages au Conseil supérieur de la pêche, ou dans des communautés de communes, enseignement comme contrat dans un lycée agricole ; Julien Brugerolles a toujours touché « à des sujets plutôt terre à terre et ruraux ». Ce sont les réalités qu'il espère soutenir dans l'Hémicycle : par exemple en se positionnant contre la loi Duplomb qui veut réinstaurer les néonicotinoïdes ; en faisant valoir la souveraineté alimentaire dans la prochaine PAC ; ou en travaillant sur la revitalisation des petits bourgs ruraux. Et en dehors de la politique ? Julien Brugerolles est un grand férus de pêche. Mais il ne nous confiera pas ses meilleurs plans. « C'est comme les coins à champignon, ça ne se révèle pas ! » ■

ELORA MAZZINI